



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1695,1

Eur. 511^m - 1695,1

Mercur

MSB

<36624560750013

<36624560750013

Bayer. Staatsbibliothek

13

121-

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.

JANVIER 1695.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grand'Salle
du Palais ; au Mercure Galant.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois, & on le
vendra Trente sols relié en Veau &
Vingt-cinq sols en Parchemin,

A PARIS,
Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans
la Salle des Merciers, à la Justice.
T. GIRARD, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.
Et MICHEL BRUNET, Grand'Salle
du Palais, au Mercure Galant.

M. DC. XCV.

Avec Privilège du Roy.

Bayerische
Staatsbibliothek
München

Digitized by Google



A V I S.

Quelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employer dans les Memoires qu'on envoie pour ce Mercure, on ne laisse pas à'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques-uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On reitere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licencieux. On

A ij

A V I S.

pré seulement ceux qui les envoient, & sur tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes & d'affranchir leurs Lettres de port, s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.

Le sieur Brunet qui debite presentement le Mercure, a rétabli les choses de maniere qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne, il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin, Paris ne laissera pas d'avoir le Mercure

A V I S.

longtemps avant qu'il soit arrivé dans les Villes éloignées, mais aussi les Villes ne le recevant pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Brunet, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La première, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre sitost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant que l'on en fasse le debit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont lu eux & quelques autres à qui ils le prestent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit Sienr Brunet, puis qu'il se charge de faire

A iij

A V I S.

les paquets luy-mesme & de les faire porter à la poste ou aux Messagers sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose généralement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debire, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela d'avantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, on les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura lieu d'estre content.



MEMOIRE GALANT

JANVIER 1695.

Voicy la sixième
année finie de la
Guerre que le Roy
soutient contre la plus gran-
de partie de l'Europe liguée,
& il ne s'en est passé aucune,
sans que ce Monarque ait
A iij

8 MERCURE

pris des Villes confiderables, ou gagné des Batailles. Il a mefme fouvent remporté ces doubles avantages dans la mefme année. Ses affaires fe trouvent encore aujourd'huy dans une meilleure fituation que celles de fes Ennemis. La plupart de fes Magafins font déjà remplis , & il eft feur de fes fonds pour la Campagne prochaine. Il n'en faut pas davantage pour prouver qu'un Prince qui a trouvé les moyens de foutenir feul les efforts de tant de Puiffances unies contre luy, doit avoir

GALANT. 9

tous les talens necessaires
pour regner, & pour triom-
pher de les Ennemis.

J'estois bien persuade que
ce que ma derniere Lettre
contenoit des Revolutions
de Siam , vous donneroit
grande impatience d'en sca-
voir la suite, & qu'après y
avoir vû les manieres dont
se servent les Usurpateurs
pour arriver à leurs fins, vous
souhaiteriez d'apprendre à
quoy se sont terminées ces
importantes intrigues. Il faut
satisfaire vostre curiosité.
Souvenez - vous , s'il vous

10 MERCURE

plaist , Madame , que c'est
toujours l'Officier qui com-
mandoit les Troupes de Sa
Majesté dans Bancocp , qui
parle.

S U I T E

*De la Relation des Revolutions
arrivées à Siam en l'année*

1688.

Opra Pitracha ayant ap-
pris ma resolution, m'envoya
un beau Palanquin , pour
estre porté plus commode-
ment , & d'autres voitures
convenables pour ceux qui.

GALANT. II

m'accompagnoient. Je rencontray aux portes de Louvo un Mandarin qui me vint complimenter de la part du Roy, & m'inviter d'aller droit descendre au Palais; ce qui me sembla de mauvais présage, & me fit croire qu'on me vouloit arrêter. Je passay plusieurs cours remplies de gens armez, & fus d'abord fort bien receu du Grand Mandarin. * C'est ainsi que Pitracha se faisoit pour lors appeller dans la Salle où il donnoit ses audiences; mais après plusieurs complimens

12 MERCURE

qu'il me fit sur l'honneur que le Roy mon Maistre m'avoit fait, sur mon merite, & sur l'affection des Siamois, qu'il disoit que j'avois entierement gagnez, il me demanda comme par maniere de conversation, si j'estois bien le maistre des Officiers & Soldats qui estoient à Bancoeq, & si aucun d'eux n'osoit me desobeir. Je luy répondis sans penser où il en vouloit venir, que la discipline en ce point estoit fort exactement observée dans les Armées du Roy mon Maistre, & qu'il falloit

GALANT. 113

que tous obeissent à la première parole d'un Commandant. Et bien, dit il, j'en suis bien aise. Le Roy vous avoit envoyé ordre de monter avec vos Troupes, pourquoy estes-vous monté seul avec vostre Fils ? Je me trouvoy bien étonné d'une telle proposition, & encore plus, quand le premier Ambassadeur, que je croyois devoir rendre témoignage qu'il avoit laissé à ma liberté de monter seul, ou avec tel nombre de gens que je voudrois, assura au contraire qu'il m'avoit sollicité

14 MERCURE

de monter avec toute ma Garnison. Je vis bien que c'estoit un jeu joué, & je n'avois presque plus d'esperance de me tirer d'un si mauvais pas. Et bien, reprit le Mandarin, n'importe, c'est un mal entendu, il faut seulement que vous écriviez presentement à tous vos Officiers & Soldats, de se rendre auprès de vous; vous m'avez assuré qu'aucun d'eux n'auroit garde de ne vous pas obeir. Je luy répondis sans m'émouvoir pour le peril où je me trouvois, que si j'estois

dans la Place, cela seroit
vray comme je l'avois dit,
mais qu'un Gouverneur hors
de la Place, suivant nos cou-
tumes, n'avoit plus de droit
de commander, & qu'avant
que d'en sortir j'avois averty
le premier Ambassadeur de
me declarer si le Roy avoit
quelque ordre à y donner,
afin de le faire executer avant
mon départ ; & j'ajoutay,
qu'assurément M^r de Verde-
salle n'obéiroit à aucun de
mes ordres à moins qu'il ne
me vist present. M^r l'Abbé
de Lionne qui m'avoit accom-

15 MERCURE

pagné ; & qui vit bien aussi le peril où nous estions, s'approcha aussi-tost du premier Ambassadeur ; & luy representa que tout estoit perdu si l'on m'arrestoit ; & que M^r de Verdesalle estoit un homme à ne rien entendre , & à pousser ensuite tout aux dernieres extrêmitéz. Je croy que cela ne servit pas peu à les faire changer de résolution. Ils crurent qu'il seroit plus à propos de me renvoyer, gardant mes deux Enfans pour gage de la parole qu'ils exigeroient de moy , que je

ramenerois toutes les Troupes, excepté les malades, s'imaginant que je n'y manquerois pas tant qu'ils seroient les maîtres de la vie de mes deux Enfans. Ils me proposerent ensuite une guerre imaginaire qu'ils disoient avoir avec les Avas, & que puis que j'estois venu pour servir le Roy de Siam, ils vouloient donner à tous les François cette occasion d'acquérir de la gloire; qu'ils y joindroient de leur part des Troupes Siamoises, & qu'ils me donneroient, comme à un homme

Janvier 1695.

B

18 MERCURE

très-experimenté, le commandement de toute l'Armée; mais que pour estre plus en estat de battre les Ennemis, il me falloit écrire à M^r de Bruan de me venir joindre avec ses Troupes, à un lieu qu'ils me marquoient. Il estoit aisé de voir à quoy tout cela aboutissoit; mais il estoit difficile d'y trouver du remede. Je leur fis proposer que s'ils avoient quelque soupçon contre nous, je priois le Roy de nous donner des Vaisseaux, afin de nous retirer du Royaume, & de leur oster

tout ombrage; mais on ne
 faisoit point d'autre réponse
 à ma proposition, sinon qu'il
 falloit commander par faire
 monter toutes les Troupes,
 ensuite de quoy on nous
 pourroit accorder les Vais-
 seaux que nous demandions;
 si nous ne voulions pas aupa-
 ravant rendre contre les En-
 nemis de l'État les services
 que le Roy demandoit de
 nous. Il m'envoya ensuite
 la copie de la Lettre que je
 devois écrire à M^r de Bruan,
 que Pittacha mesme avoit
 composée en Siamois, & qui

B ij

20 **MERCURE**

traduite mot à mot en François, faisoit un galimatias qui ne pouvoit que faire comprendre à M^r Bruan que j'estois arresté, & que mes affaires estoient en mauvais état. Ce fut ce qui me fit accepter de l'écrire avec toutes leurs manieres Siamoises, dont le Grand Mandarin se trouva satisfait, tout habile homme qu'il estoit, mais il ignoroit nos Coutumes, & il s'imaginait que ce qu'il avoit écrit en bonne forme en Siamois, ne pouvoit estre que fort bon en nostre Langue.

J'appris encore à Louvo, pour surcroît d'affliction, une méchante affaire qui estoit arrivée à nos François, qui avoient esté retenus, & qui après le départ de M^r l'Abbé de Lionne, & des Mandarins Siamois, craignant que je ne voulusse pas monter, s'étoient résolus de tout hazarder pour se rendre à Bancocq. Ils prirent pour cela des chevaux à Louvo, se rendirent en toute diligence à cinq ou six lieues de là, se saisirent d'un Batteau & de quelques Siamois pour le ramer, &

22 MERCURE

forcerent trois ou quatre Corps de garde, jusqu'à ce qu'enfin estant venus proche de Siam, ils se trouverent environnez de près de huit cens hommes, qui s'estoient assemblez de toutes parts pour les arrester. Quelques Mandarins s'approcherent d'eux, & leur donnerent parole qu'on ne leur feroit rien s'ils vouloient rendre leurs armes, & que le Grand mandarin n'avoit envoyé après eux que pour les ramener à Louvo, ignorant la cause de leur fuite, ce qui les porta à

ne se pas défendre, voyant bien d'ailleurs qu'ils ne pourroient que succomber; mais les Siamois ne s'en furent pas plutôt saisis, qu'ils les traitèrent d'une manière très-indigne, sans vouloir se souvenir d'aucune des paroles qu'ils venoient de leur donner. Ils n'eurent même aucun égard pour mon Fils le Chevalier, qui estoit du nombre, & les ramenèrent à Louvo. Il y en eut d'assez brutaux pour n'épargner pas les coups de pertuisane, afin de faire relever ceux qui tomboient accablez d'un si rude

24 MERCURE

traitement , en sorte qu'un de nos François succomba , & mourut par les chemins. Lors qu'ils furent à Louvo , ils les exposèrent pendant trois heures à la venè d'une multitude de Coquins qui leur crachèrent au visage , & eurent pour eux d'autres manieres outrageantes , auxquelles ils n'avoient pas sujet de s'attendre. Cette histoire , dont j'avois déjà appris confusement quelque chose en passant par Siam , & qui me fut racontée à Louvo par le détail , me faisoit assez ju-
ger

get de l'extremité de nos affaires, pour cette haine extrême dont le peuple se mon-
troit animé contre nous. Je
fis donc toutes mes diligen-
ces pour hâter mon retour à
Bancocq, & fus contraint de
sacrifier mes deux Enfans,
qu'on m'obligeoit de laisser
pour ostages, afin de me
rendre au plus viste où je
croyois ma presence plus ne-
cessaire pour l'honneur du
Roy, & le bien public.

Je rencontray en chemin
M^r l'Evesque de Metellopolis,
que le Grand mandarin avoit

Janvier 1695. C

26 MERCURE

obligé de se rendre à Louvo, sous pretexte que le Roy vouloit conferer avec luy sur des affaires de consequence. Le dessein de ce Mandarin estoit des'affurer de sa personne, pour l'envoyer encore à Bancocq quelque tems après moy, afin que si nonobstant toutes les raisons qu'il m'avoit données, & les gages que j'avois laissez, je balançois à me déterminer, il pust m'intimider par l'idée des suites facheuses qu'alloit avoir mon refus; car il luy témoigna dès la premiere audience, qu'il royoit à la verné que je mon-

teroïſ avec les Troupes, mais qu'il vouloit encore le renvoyer après moy pour me déclarer que ſi je ne montois pas, il le feroit mettre luy, les miſſionnaires, les Peres, & tous les Chreſtiens à la bouche du Canon; mais qu'au contraire, tout iroit bien ſi je montois.

Mais cette précaution luy fut inutile. Nous priſmes noſtre party dès le jour de la Pentecoſte, incontinent après que je fus arrivé dans la Fortereſſe de Bancocq, où j'expoſay à tous les Officiers le

C ij

28 MERCURE

veritable estat des affaires, les mauvais traitemens qu'on avoit faits aux François, & les autres bruits qui couroient. Tous d'un commun accord furent d'avis de perir plutôt mille fois que de se mettre entre les mains de ces Barbares.

Nous fîmes donc aussitôt toutes nos diligences pour nous mettre un peu en estat de nous défendre, faisant travailler à des affuts, planter des palissades, & monter du Canon aux endroits les plus pressez. Je voulus envoyer

voir dans un Bastiment Chinois , appartenant au Roy de Siam , qui venoit de passer devant la Forteresse , & estoit encore sous nostre Canon , s'il n'y avoit point quelques provisions à acheter ; mais n'en ayant receu qu'une réponse impertinente & extravagante , je commençay par faire tirer quelques volées de Canon , qui l'incommoderent à ne pouvoir plus faire son voyage pour cette année. Le soir du mesme jour , je fis abandonner un Fort qui étoit de l'autre costé de la Riviere,

30 MERCURE

à cause de l'impossibilité où nous estions de le garder , & j'ordonnay à l'Officier qui commandoit dedans, de faire passer du costé que nous voulions garder toutes les munitions qui y estoient, & de faire démolir tous les merlons des embrasures, de faire crever tout le Canon , & d'encloüer celuy qui n'auroit pas crevé. Il y eut dix huit piéces de Canon de fonte assez belles qui creverent, & l'on encloüa le reste, dont il y en avoit une grosse de cent dix livres de balle, qui ne creva

pas aussi, quoy qu'on y eust donné tous les soins. Les Siamois ne tarderent pourtant guere à les desencloier, & à les mettre en batterie, ayant pour cela une adresse particuliere. Nous fîmes ensuite brûler un Village qui estoit proche de nos retranchemens; & deux ou trois jours après, voyant que les Siamois travailloient à rétablir ce Fort abandonné, & n'en appercevant qu'un petit nombre, j'envoyay un Capitaine, un Lieutenant & un Enseigne, avec trente hommes dans

C iij

32 MERCURE

deux Chaloupes, pour tenter s'il y avoit moyen de les chasser de ce Fort, & de le démolir de telle sorte, que les Ennemis ne s'en pussent pas servir, mais à peine ce détachement fut au milieu de la Riviere, que tout ce Fort, & une longue muraille qui le joignoit, parurent pleins de gens armez pour les attendre. Nos gens neanmoins ne voulurent pas s'en retourner sur leurs pas sans rien faire, quoy qu'ils vissent bien que la partie n'estoit pas égale. Ils mirent pied à terre, & essayèrent le feu

des Ennemis , & six d'entre-eux escaladerent le Fort, dans lequel après avoir tué quelques Siamois , accablez par la multitude ils se retirèrent, & il ne resta aucun François, ny dans le Fort, ny sur le rivage. Deux furent tuez dans les Chaloupes , & il y en eut deux autres de blesez.

Nous fîmes ensuite un grand feu contre ce mesme Fort, pour empêcher qu'ils n'y élevassent un Cavalier, auquel ils travailloient , & qui auroit découvert toute nostre Place, & nous eûmes

34 MERCURE

le plaisir de leur détruire plusieurs fois tous leurs travaux, auxquels ils s'opiniastroient toujours, quoy qu'ils perdissent un grand nombre de gens; & le grand feu que nous faisons de nostre costé ne les empêchoit pas de charger, & de tirer sans cesse contre nous les Canons qu'ils avoient desencloüez, & d'autres qu'ils avoient fait venir de Siam, avec des Mortiers & des Bombes; à quoy nous ne nous attendions pas, dont ils ne cessèrent pas de tirer pendant trois ou quatre jours,

ce qui nous donna seulement de la peur pour nos magasins, & autres maisons qui n'estoient couvertes que de feuilles.

Il ne se passoit guere de nuits qu'ils ne nous vinssent donner quelque fausse attaque pour nous lasser, & faire toujours tenir toute nostre Garnison sur pied, & qu'ils ne fissent paroistre des méches allumées, tantost d'un costé, tantost d'un autre, & quelquefois dans des Ballons qu'ils laissoient aller au gré de l'eau, pour nous oster par là

36 MERCURE

le moyen de prendre aucun repos , & nous surprendre en effet. Après tant de fausses attaques , il seroit difficile de s'imaginer l'extremité de fatigues où nous nous trouvions tous , tant par les fréquentes alarmes & par le travail , qui estoit presque continuel , que par le manque de nourriture , & par la guerre que nous faisoient les Maringois , que nos Soldats trouvoient plus cruelle que celle des Siamois ; comme aussi par les grosses pluyes qu'il faisoit incessamment ,

pendant lesquelles nous avions beaucoup à craindre les surprises, car les armes à feu auroient été inutiles, & on n'eust pû distinguer un Siamois à un pas de loy. Ce fut dans un de ces temps qu'il entra dans nostre Place trois Soldats Siamois, qui par divers charmes dont ils avoient le corps garny, s'estoient coulez, & avoient entrepris de venir brûler nos mailons & nos magasins. Une de nos Sentinelles se sentit plutôt blessée d'un de leurs coups, qu'elle n'eust pû les apperce-

38 MERCURE

voir : ayant néanmoins fait du bruit, on leur fit sentir que nos armes avoient plus de pouvoir que leurs charmes. Il en mourut un sur la place ; un second alla mourir dans les fosses, & le troisième fort blessé alla détromper ceux qui se confioient en ces sortes de secrets. •

Nous restâmes ainsi les dix ou douze premiers jours sans pouvoir apprendre la moindre nouvelle de qui que ce fust, dans la croyance qu'on avoit fait main-basse sur tous les François, & peut-être

aussi sur tous les autres Chrétiens, & ne sçachant où mettre nôtre esperance qu'à nous bien défendre, & ne pas romber vifs entre les mains de cette cruelle Nation ; car nous ne pouvions esperer ny secours de dehors, ny retraite ny composition de nos Ennemis.

Dans cette circonstance nous résolûmes de hazarder une petite Barque appartenante à la Compagnie, & qui avoit depuis peu relâché à Bancocq. Je l'envoyay sous la conduite du Sieur de

40 **MERCURE**

S. Cricq , Lieutenant , avec neuf ou dix Soldats , pour tâcher de passer , & trouver , s'il y avoit moyen , deux Vaisseaux Siamois montez par des François , qu'on avoit envoyez depuis deux mois en course contre des Corsaires. On voyoit bien la difficulté qu'il y avoit à descendre la Riviere ; mais dans les affaires desesperées , comme les nostres , il falloit beaucoup hazarder. Cette Barque , après avoir essuyé quelques coups de Canon du Fort des Ennemis , descendit hors de

GALANT. 41

nostre veuë; ensuite de quoy elle fut si vigoureusement attaquée, que nos gens ne purent empêcher l'abordage. Le Sieur de S. Cricq, homme d'une pieté extraordinaire, & dont la vertu ne diminuoit en rien le courage, fit pour se défendre tout ce qu'un tres-vaillant homme peut faire, & mit enfin le feu à quantité de poudres, & à toutes les grenades qu'il avoit amassées sur le pont pour dissiper la multitude dont il estoit accablé. La Barque ensuite s'estant allée échouer,

Janvier 1695.

D

42 MERCURE

se trouva encore environnée d'une infinité de Galiores, en sorte qu'il ne luy restoit aucune esperance de se tirer d'affaire. Le Sieur de S. Cricq, après avoir fait quelques prières, & exhorté les Soldats à bien mourir, les enferma tous dans la chambre, & quand le Bastiment fut entierement rempli de Siamois qui y montoient de tous côtez en grand nombre, qu'il sceut qu'il n'y en pouvoit plus entrer, & qu'il les entendit se réjouir de leur prétendue victoire, il mit le feu aux poudres, &

fit sauter & la Barque ; & tous les Siamois qui estoient dessus , qui pour la pluspart moururent avec luy. Cet acte d'impetuosité étonna cette Nation plus qu'on ne peut dire, & se répandit bien-tost par tout le Royaume.

- Opra Piracha de son côté, sur la premiere nouvelle que luy avoit écrite le second Ambassadeur dès qu'il fut arrivé avec moy à Bancôcq, que je faisois difficulté de monter, n'avoit pas manqué d'envoyer M^r de Metellopolis, comme il s'estoit proposé;

D ij

44 MERCURE

mais le Prelat ne servit à Bancocq que de victime à la fureur des Siamois, qui irritez extraordinairement du nombre de leurs gens que nostre Canon tuoit incessamment, se jetterent sur luy, pillerent tout ce qu'il avoit dans son Balon, luy arracherent sa Croix pastorale & son Anneau, & prirent tous les gens prisonniers, le menaçant de l'exposer à nostre Canon. Deux ou trois jours après mon arr.vée à Bancocq, j'avois écrit une Lettre au Grand Mandarin, par laquelle je luy

GALANT. 45

avois fait sçavoir que tous les François ayant appris les outrages qu'on avoit faits à ceux de leur Nation , & les bruits qui couroient publiquement qu'on ne les vouloit tirer de la Forteresse que pour les faire tous perir , n'avoient point voulu accepter le party de monter , & qu'ils estoient tous resolus à vendre bien cher leur vie , si on les pouffoit à bout ; que ce qu'ils avoient fait néanmoins , & faisoient encore , n'estoit que pour la défendre , & qu'ils estoient tou-

46 MERCURE

jours prests d'accepter des Vaisseaux, & de se retirer paisiblement, si on leur en vouloit accorder.

Après qu'il eut reçu ma Lettre, & les autres nouvelles que les Mandarins luy firent sçavoir de nostre entière détermination, il voulut tenter encore un dernier moyen, qui fut de me faire écrire par mes Enfans qu'il avoit fait mettre aux fers avec les autres Officiers François qui estoient à Louvo. Il leur dicta luy-même la Lettre, qui portoit qu'il n'y avoit plus

de vie à espérer pour eux, si je ne montois conformément à la parole que je luy avois donnée, & que c'estoit encore une grace qu'il leur faisoit, d'avoir différé leur châ-timent, & de leur avoir permis de me faire sçavoir l'état & le peril où ils se trouvoient. Je leur écrivis pour réponse, que je donnerois volontiers ma vie pour conserver la leur, mais que lors qu'il s'agissoit de l'honneur du Roy, & de la conservation de ses Troupes, il n'y avoit nul interest qu'il ne fallust sacrifier; qu'il leur

48 MERCURE

devoit suffire pour leur consolation de n'avoir point de crimes, & que le Roy sçau-
roit bien venger, quand il
luy plairoit, les outrages qu'on
leur pourroit faire. Pitracha
n'attendoit pas une réponse
de cette nature. Les nou-
velles qui luy venoient in-
cessamment de la maniere
dont nous nous y prenions,
le firent entierement desef-
perer de nous avoir par au-
cun de ses artifices, & l'obli-
gerent apparemment à se re-
pentir de ne m'avoir pas ar-
resté quand il m'avoit entre
ses

ses mains. Il jugea bien d'ailleurs qu'il ne luy seroit pas facile de nous avoir à force ouverte , par tous les travaux qu'on luy rapportoit que nous faisons incessamment. Il avoit à craindre que s'il faisoit donner quelque assaut, & qu'il y perdît un grand nombre de Siamois, cela ne les dégoûtast , & ne leur fît peut-estre tourner contre luy la fureur qu'il avoit allumée contre nous. Il crut donc qu'il y avoit moins de hazard pour luy ; & qu'il luy seroit plus facile pour le present de tra-

Janvier 1695.

E

50 MERCURE

vailler à se défaire des Princes, car il en avoit un entre ses mains, & avoit envoyé il y avoit déjà quelque temps un Grand Mandarin, nommé Opropolotop, qui estoit à sa devotion, avec mille Soldats, & ordre d'en lever encore mille dans la ville de Siam, prétendant qu'il y avoit là des Seditieux. Il avoit aussi détaché plusieurs Mandarins affectionnez au Prince qui estoit encore en cette Ville, pour les envoyer à Bancocq contre nous, & avoit de plus fait arrester sous

GALANT. 51

divers prétextes les principaux Mandarins de qui il pouvoit se défier ; de sorte qu'il s'estoit rendu par ses adresses le maistre de la Ville & du Palais de Siam, & avoit mis le Prince qui y estoit, hors d'estat de luy résister. Il fit donc assembler les principaux Mandarins qui étoient à Louvo, se plaignant devant eux fortement des Princes, & leur disant qu'il avoit appris pour certain, que pour remerciement des bons services qu'il leur avoit rendus, ils avoient résolu de se défaire

E ij

52 MERCURE

de luy , leur demandant ce qu'ils pensoient là - dessus. Je suis persuadé que pour lors beaucoup d'eux virent bien où il en vouloit venir ; mais sa puissance estoit trop grande, pour qu'aucun osast rien faire paroistre qui pust en attirer un mauvais party. Il avoit eu soin d'engager les principaux , en leur faisant esperer de nouvelles Charges & dignitez , & n'avoit mis à la teste de ses Troupes, & à la garde des endroits les plus de conséquence, que ceux qu'il sçavoit bien estre en-

tièrement à luy. Ils conclurent donc que les Princes estoient des ingrats qu'il falloit punir. Il envoya aussitost ses ordres pour se saisir de celuy qui estoit à Siam, & l'amener à Louvo, & ensuite il les envoya tous deux à une certaine Pagode proche de Thelipouffonne, pour les faire mourir à coups de bois de Sandalle, enveloppez dans des sacs d'écarlate, suivant la coutume du Royaume de se défaire des Princes du Sang.

Voilà comme cet adroit

E iij

54 MERCURE

Politique s'ouvroit incessamment le chemin pour monter sur le Trône , où il aspireroit. Quoy que l'on ne puisse nier qu'il n'ait eu bien du bonheur d'avoir pû mettre tant de Testes à bas , sans exciter le moindre remuëment dans le Royaume , on ne sçauroit aussi douter qu'il ne s'y soit pris fort adroitement , & en homme de grand esprit ; ce qui s'est trouvé contraire à ce que m'avoit dit le S^r Confiance, en parlant de luy , que c'estoit une beste incapable de rien faire réüssir. Il avoit

joué au plus sûr, & de la manière qu'il s'y estoit pris, s'il n'avoit pû s'emparer de la Couronne sans trop se hasarder, il auroit pû se contenter de la seconde place du Royaume, qui ne pouvoit luy manquer sous le Regne des Princes. L'ancien Roy estoit encore en vie quand il s'en défit. Il mourut le jour suivant, après quoy Pitracha donna de grandes Charges à tous ceux qui l'avoient servy, éleva tous les Mandarins qu'il avoit quelquefois interest de ménager, & délivra mesme

E iij

56 MERCURE

tous ceux qu'il avoit fait
arrester prisonniers , pour
se gagner le cœur de tous
par ces actions de clemence.
Il soulagea le Peuple de ses
servitudes , & ordonna que
l'on fist des aumosnes publi-
ques , qui , quoy que de peu
de dépense , ne laissoient pas
de le faire beaucoup louer
& estimer , de sorte qu'il n'est
pas arrivé dans le Royaume
la moindre sédition & revol-
te à son occasion.

Pour la Princesse , il aima
mieux la garder pour en faire
son Epouse , que de luy faire

le mesme party qu'il avoit fait aux Princes. Il s'attacha à tascher de gagner les bonnes graces ; on croyoit qu'il la reserveroit pour son Fils, mais il aima encore mieux la prendre pour luy. On dit que cette Princesse ressentit une douleur extrême de la mort de celuy qui estoit, ou qui devoit estre son Epoux, & que dans ses emportemens elle ne gardoit nulle mesure contre celuy qui en estoit l'auteur, & se repentoit fort d'avoir esté si contraire aux François ; mais après tout,

58 MERCURE

elle a mieux aimé vivre Reine que de mourir malheureuse. La Cerémonie publique du mariage n'estoit pas encore faite avant nostre depart , mais on ne doute pas que la chose n'ait esté faite.

Pitracha n'eut pas plustost pris le party de travailler à se défaire des Princes , qu'il pensa à trouver un moyen de s'accommoder avec nous , & de nous faire sortir de son Royaume en paix. Il se resolut pour cela de m'envoyer mes enfans , comme une marque de la consideration qu'il

avoit pour moy. Il les fit donc venir devant luy, & les ayant d'abord voulu intimider par la vûë de la mort, pour éprouver leur constance, il leur dit qu'il se sentoit ému de compassion pour eux, & qu'il connoissoit d'ailleurs la droiture de mon cœur, & sçavois bien que je n'estois pas capable de manquer à ma parole ; mais que c'estoit les Troupes qui sous des terreurs paniques n'avoient pas voulu obéir ; qu'il leur donnoit la vie, & qu'il vouloit bien me les renvoyer, & par estime

60 MERCURE

pour moy, & par amitié pour eux. Il ne leur fit pourtant point encore aucune proposition pour nous faire.

La réponse que j'avois faite à leur Lettre les rencontra en chemin, & fut néanmoins renduë au Grand Mandarin. Ils revinrent à Bancocq le jour de S. Jean Baptiste, apportant avec eux une grande joye à toute la Garnison, qui les avoit crus morts, aussi-bien que tous les autres François qui estoient entre les mains de cette Nation. J'eus de la peine à concevoir pour-

quoyle GrandMandarin en avoit usé de cette sorte, dans un temps où nous ne nous attendions à rien moins qu'à cela ; mais dans la suite ayant appris la prise & la mort des Princes, je conjecturai qu'il avoit voulu par cette action de générosité, s'ouvrir un chemin à la paix avec nous, & les deux Mandarins que nous avons interrogés sur ce point m'ont confirmé dans mon sentiment.

Depuis ce temps-là, le feu cessa un peu de part & d'autre. Il se fit diverses proposi-

62 MERCURE

tions d'accommodement. Le temps, le feu mis à la Barque, & la mort des Princes ralentif-
soient beaucoup la fureur des Siamois contre nous, qui dans les commencemens estoit si grande & si generale , que jusques aux Femmes mesme venoient de leur bon gré & par devotion , apporter & préparer à manger aux Soldats , & autres qui travailloient à leurs Forts, voulant par ce moyen avoir part à nostre défaite. Toutefois depuis le commencement de la guerre jusqu'à nostre entiere

sortie , qui ne fut que cinq
mois après , nous n'avons ja-
mais esté un temps où il n'y
eût à craindre , & où il ne falût
toujours tenir presque toute
la Garnison sur pied , nonob-
stant les paroles & les assu-
rances qu'ils nous donnoient ,
& qu'ils retractoient aussi
quand il leur plaisoit. Il cou-
roit des bruits si forts qu'ils ne
nous parloient d'acommode-
ment que pour nous tromper
& nous surprendre par leurs
artifices , que nous ne nous
pouvions tenir assurez de
rien. Je croy que la plus cruel.

64 MERCURE

le chose qui soit au monde, est de se voir, comme nous estions, en nécessité de traiter avec des gens, en la parole desquels on sçait qu'on ne se peut pas fier. 

Sur la fin de ces longues & ennuyeuses negociations, pendant lesquelles je trouvay le secret de garnir la Place de vivres, arriverent en rade les deux Vaisseaux montez par des François, qui se rendirent avec nous dans la Place. On nous rendit aussi les Officiers François qui avoient esté jusque-là, détenus pri-

sonniers; quelques autres encore qui estoient à Louvo ou à Siam, trouverent aussi le moyen de revenir avec nous. Nous apprîmes pour lors en ~~de~~ tous les mauvais traitemens qu'ils avoient receus des Siamois, la persecution que les Chrestiens Siamois, Pegons, Portugais, & autres avoient soufferte & souffroient encore dans l'esclavage où on les avoit reduits; que le Seminaire de Monsieur l'Evesque de Metellopolis avoit esté entièrement pillé, & qu'ils avoient

Janvier 1695.

F

66 MERCURE

exigé ou pris par force du Camp Portugais de jeunes filles chrestiennes pour en faire des Concubines. On fçeut aussi par un Missionnaire qui avoit esté ~~pris~~ & mis à la Cangue avec tous les Chrestiens d'une Province, nommée Porceloue, qui est à l'extrémité du Royaume, que dés le mois de Janvier ils avoient esté sur le point d'estre arrestez, & que depuis on n'avoit point cessé de les intimider par ce qui est arrivé dans la suite, ce qui marque qu'il y avoit

long-temps que Pitracha avoit pris les mesures pour faire ce qu'il a executé depuis.

Nous apprîmes aussi par un François qui avoit esté fait prisonnier à Merguy, que M^r Bruan, & les François qui estoient sous son commandement, avoient souffert un assaut, & que manquant d'eau, & estant commandez dans leur place par une batterie que les François avoient faite, ils s'étoient retirez à travers le feu des Ennemis, & s'estoient

68 MERCURE.

emparez d'un vaisseau du Roy de Siam.

Peu de temps après, nous eûmes nouvelle de l'arrivée du Vaisseau du Roy l'Oriflâme, qui demoura assez long-temps à la rade fort en peine de ne recevoir aucunes nouvelles de nous ni des Officiers qui estoient descendus des Provinces, & que les Siamois, qui sçavent mentir & fourber autant que Nation du monde, avoient fait adroitement conduire à Siam sans passer pardevant nostre Forteresse, ni

leur rien dire de tout ce qui estoit arrivé. Si nos affaires n'eussent pas esté en estat d'accommodement, les Officiers & la Chaloupe auroient couru grand hazard; & ce Vaisseau ne nous auroit pû donner le moindre secours, par l'impossibilité où il estoit d'entrer dans la Riviere; & d'avoir mesme la moindre communication avec nous, ce qui marque combien le poste où nous estions estoit mal situé & peu avantageux, & que tost ou tard nous aurions esté obli-

70 MERCURE

gez de l'abandonner.

Sur ces entrefaites, il nous arriva une nouvelle affaire, qui pensa de nouveau tout rompre. La femme du sieur Constance, après avoir esté cruellement . tourmentée pour luy faire declarer tous les effets de son mary , & avoir souffert plusieurs autres outrages, tant de la part de ces miserables Braspeints; auxquels on avoit confié sa garde , que de celle du fils de Pitracha , qu'on nomme à present le Prince, qui s'en trouva brutalement passion-

né, avoit trouvé le moyen de s'enfuir & de descendre à Bancocq, ce qui fut sceu des Mandarins & ensuite du Roy, qui nous fit declarer qu'il n'y avoit aucun accommodement, à moins qu'on ne la rendist. Ils craignoient qu'estant hors du Royaume, elle ne s'emparast & ne leur fist perdre les deniers que son mary en avoit fait sortir. Quoy que je fusse extrêmement inquieté de cette mauvaise affaire qui s'estoit faite sans ma participation, & qui venoit dans un contre-

temps très-fâcheux, les Siamois nous retenant à la considération les Matelots, cables & ancres, & autres choses qui nous estoient absolument nécessaires pour nôtre sortie, & que j'avois eu toute la peine du monde à mesnager; je crus pourtant que je ne la pouvois rendre sans pourvoir à sa sûreté. Je voulus même tenter d'obtenir du Roy sa sortie; mais on ne voulut point écouter ma proposition, & la guerre alloit se rallumer tout de nouveau plus cruellement
que

que jamais. On avoit déjà fait arrester à Siam le Sieur Veret, que j'y avois envoyé pour achever nos affaires, tous les Missionnaires & un Pere Jesuite qui y restoit encore, & on menaçoit de cruels chastimens tous les Parens de cette Veuve dont les Siamois s'estoient saisis, de sorte que sa Mere mesme m'écrivit & me pria instamment d'accommoder cette affaire, ce que je fis dans un traité, par lequel le Roy de Siam mesme engagea sa parole qu'il la laisseroit, & toute

Janvier 1695.

G.

74 MERCURE

sa famille en liberté de conscience, & de se marier avec qui elle voudroit, & empêcheroit qu'il ne lui fust fait aucune violence par qui que ce fust, moyennant quoy je la renvoyay.

Enfin nos affaires s'estant diverses fois rompuës & raccommodées, les Siamois s'accorderent à nous donner trois Vaisseaux, des vivres, & tout ce qui nous estoit necessaire, avec deux grands Mandarins en ôtage, pour nous conduire jusques hors du Royaume, & nous promif-

mes de ne faire aucun mal à leurs Places, & d'en sortir tambour battant, mèche allumée, avec armes & bagages, ce que nous fîmes le jour des Morts. On disoit encore, que les Siamois nous attaqueroient infailliblement dans nostre sortie ou dans la descente de la Rivière, mais nous nous tenions toujours sur nos gardes, & ils n'entreprirent rien. Ils nous firent seulement une nouvelle chicane, après que nous fûmes en rade, nous retenant quelques Miroirs où il y a-

76 MERCURE.

voit même de nostre Canon, qui avoient échoué dans une basse eau proche de leur Fort, ce qui nous a fait retenir les Mandarins qui nous reconduisoient & devoient nous répondre de tout nostre bagage.

Il est presque incroyable combien de travaux ils ont esté obligez de faire contre nous, outre ce Cavalier de terre, que nonobstant nostre Canon ils avoient élevé les nuits sur le Fort de l'Ouest dont ils estoient maistres. Ils nous avoient de plus envi-

ronnez de pallissades à une
petite pontée de Canon, &
ensuite investis de neuf Forts
qu'ils avoient garnis de Ca-
non, & qui nous battoient de
vue dans toute la place. Ils
avoient fait aussi depuis Ban-
cocq jusqu'à l'emboucheure
de la Riviere, des Forts,
pour empêcher le secours
qui nous pouvoit venir de de-
hors. Il y avoit dans ces Forts
plus de 14 pieces de Canon
en batterie qu'ils avoient fait
descendre de Siam, & ils a-
voient pour cela ouvert un
bras de Riviere pour n'estre

78 MERCURE

pas obliger de les passer à
 nostre veüe. Ils avoient en-
 core par un travail terrible
 garni toute la barre par où
 tous les Navires peuvent en-
 trer, de cinq ou six rangs de
 gros arbres qu'ils y avoient
 plantez de basse mer, & qui
 tenoient si fort, qu'il n'estoit
 pas possible de passer par
 dessus, n'y ayant laissé qu'un
 ne passe qu'ils pouvoient ai-
 sément fermer avec une chaî-
 ne de fer, & y retenant tou-
 jours grand nombre de Ga-
 leres armées pour la garde.
 Assurément on n'auroit pas

crû ces Peuples capables de toutes ces choses. Il est vray que presque tous les Etrangers qui estoient dans le Royaume les avoient beaucoup aidez contre nous; ils avoient des Anglois sur leurs bastimens pour les commander & pour garder l'entrée de la Riviere, avec des Hollandois pour tirer leurs bombes, & nous estions bloquez, outre l'armée des Siamois, par les Pegons, Malais, Chinois, Mores, & autres, qui avoient chacun leurs Forts où ils estoient retranchez.

80 MERCURE

A la verité, il eust esté facile d'empescher la construction de ces Forts, si nous eussions eu de la poudre en abondance, mais nous n'en aurions pas eu pour huit jours, si nous eussions voulu faire jour & nuit le feu qu'il nous auroit falu faire pour les empescher d'avancer leurs travaux, & ainsi quoi qu'ils les continuassent toujours, mesme depuis le renvoi de mes enfans, & dans le temps qu'ils faisoient des propositions d'accommodement, ce qui les rendoit fort suspectes,

GALANT. 81

J'aimay mieux ménager la poudre & gagner du temps, que de m'exposer à nous voir au bout de peu de jours hors d'estat de les repousser s'ils en venoient à un assaut, & la suite a bien fait voir qu'on ne pouvoit prendre un autre party dans les circonstances où nous estions. Il estoit à la verité fort douteux & incertain, si leurs propositions estoient sinceres, mais il estoit encore plus certain que c'estoit tout perdre que de ne les pas écouter, & c'estoit ce qui me

82 MERCURE

faisoit souvent dire à la plupart de nos Officiers qui ne respiroient que le feu, que nous serions toujours à temps de faire le coup de desespoir, mais que le temps pourroit enfin apporter ce que nous ne pouvions esperer de tous les efforts que nous aurions pû faire. Je faisois assez savoir à nos Ennemis par les Lettres que je leur écrivois, que s'ils n'agissoient de bonne foy, & ne m'accordoient mes demandes, je commencerois par faire sauter leurs forts, crever tous leurs ca-

GALANT. 83

mons de fonte que j'avois en ma disposition , & qu'avec toute ma Garnison j'irois fondre sur eux , leur demandant en ce cas l'unique grace de ne faire quartier à aucun François , de même que je leur promettois de n'en faire à aucun de ceux qui tomberoient entre nos mains ; mais je ne croyois pas qu'il en falust venir là qu'à la dernière extrémité , & quand il n'y auroit plus d'espoir d'aucune meilleure composition. La suite m'a bien confirmé , que quoy

84 MERCURE

qu'on ne voye aucun moyen de se retirer d'une meschante affaire, il n'en faut jamais desesperer, mais au contraire se flatter toujours que le temps y pourra apporter quelque changement. Celui qui arriva à la mort des Princes, commença à mettre nos affaires en meilleur estat. La resolution que nous leur faisons .sçavoir . où nous estions tous, & dont le Sieur Saint Cricq leur avoit donné des preuves, ne servit pas peu à les intimider; mais je dois avouer en finissant cette

Relation, que la crainte de la vengeance de nostre Auguste Monarque, dont les Ambassadeurs Siamois, avoient vu la puissance, a contribué plus que toute autre chose, aux conditions avantageuses qu'ils ont esté contraincts de nous accorder.

Ceux qui feront reflexion sur ce morceau d'Histoire, le trouveront fort considerable, puis qu'on y doit remarquer que l'Usurpateur du Royaume de Siam a travaillé pendant un fort grand

86 MERCURE

nombre d'années à tout ce qui pouvoit contribuer à le faire Roy sans que personne s'en soit apperceu, à quoy il a réussi en feignant de se vouloir enfermer avec les Talapoins dans un Cloistre. Il a trouvé moyen de se défaire du Prince que le Roy élevoit pour luy succeder, de M^{re} Constance Favory qu'il a fait mourir, ainsi que les deux Freres du Roy, agissant en tout cela avec tant d'adresse, qu'il a obligé les Grands de l'Estat à opiner à leur mort, & forcé la Prin-

cesse à l'épouser pour se faire
 un droit à la Couronne. Ce
 qu'il y a de fort surprenant,
 c'est que toutes ces choses
 se sont faites sans Guerre ci-
 vile, & sans avoir répandu
 d'autre sang que celui de
 ceux qui pouvoient regner.
 Enfin on doit demeurer d'ac-
 cord que cet Usurpateur le
 peut disputer en esprit, en
 finesse & en conduite à tous
 ceux de son caractère, de
 quelque Nation qu'ils soient.
 Quoy que l'ouvrage que je
 vous envoie, paroisse estre
 un peu de vieille date, il n'a

88 MERCURE

point encore paru dans le monde. M^r de la Neuville qui en est auteur, & dont vous en avez déjà vû autrefois quelques autres dans mes Lettres, s'étoit engagé à faire un Idille sur les Montagnes, semblable à celuy que vous verrez aujourd'huy sur les Bois, & tous deux à l'imitation de ceux de l'illustre Madame des Houlières, dont il avoit l'avantage d'estre connu, mais on dit qu'il a tourné ses soins sur une occupation plus sérieuse que celle de la Poësie. Je vous en entretiendray quand

quand son ouvrage aura passé
de son cabinet dans celui de
ses amis.

L E T T R E

A Mademoiselle D. B.

Pourquoy me demander si
obligeamment, Mademoiselle,
l'Idille des Bois, qui vous
appartient mieux qu'à moy, puis-
que je ne l'ay fait que pour vous,
et qu'inspiré de vous : et comme
si cet honneur ne suffisoit pas pour
remplir toute mon ambition, vous
ajoutez encore que vous voulez
l'apprendre, que pour ne l'oublier
Janvier 1695. H

90 MERCURE

jamais, & mesme le faire voir
à nostre illustre Amie Madame
des Houlières, à qui nous avons
l'obligation d'avoir ramené sur
le Parnasse François, ce genre de
Poësie galante & morale qui
n'estoit plus connu que de l'Apol-
lon Italien. Il n'este vous dire
icy, Mademoiselle, tout ce que
j'ay senty en lisant vostre char-
mant billet; & quoy que vous
me flattiez de vouloir apprendre
mon Idille, je vous avoue de bon-
ne foy que le plaisir d'occuper une
place dans vostre memoire, sem-
bloit ne me plus suffire, & que
poussant plus loin ma bonne for-

GALANT. 3 91

tune, j'ay bien osé desirer passer de vostre souvenir jusques dans vostre cœur. Voila ce que c'est, Mademoiselle, que de m'annoncer un bonheur qui devroit borner mon ambition & mes souhaits ; mais non content de ce qui pourroit satisfaire mes desirs, je cherche encore à l'augmenter par l'honneur de vous plaire aussi bien que par le plaisir de vous obeir.

Hij

92 MERCURE

LES BOIS.

IDILLE.

DEja le bel Astre du jour
Avoit rendu par son retour,
A nos Prez leur émail, à nos Bois
leur verdure,
Et déjà les Bergers, dans ces heu-
reux séjour,
De concert avec la Nature,
Sembloient ne respirer que la joye
& l'amour,
Quand Iris & Daphné, Nymphes
jeunes & belles,
Que le tendre Damon conduisit en
ces lieux,
Se déroberent à ses yeux,
Pour s'aller perdre ensemble en
des routes nouvelles.

*Damon qui les suivoit dans les Bais
de * Balsy,*

*Sous un feuillage obscur s'alla ca-
cher près d'elles,*

*Et là ces deux Nymphes fidelles,
Se croyant sans témoins discon-
rent ainsi.*

*Daphné fut la première à rompre
le silence,*

Et dit, en embrassant Iris,

*Puis que dès nostre tendre enfance
ce,*

*L'amitié joint nos cœurs ainsi que
nos esprits,*

Reçois la tendre confiance

*De tout ce que je sens, de tout ce
que je pense.*

*Et vous, tranquilles Bois, dont
nous troublons la paix,*

** C'est le nom de leur Terre.*

94 MERCURE

Écoutez nos soupirs , & n'en par-
lez jamais.

Nous fuyons toutes deux & la Ville
& les hommes.

Aimables Bois , consolez-nous ;
Indis vauz n'aviez que des
Loups ,

Mais hélas ! au temps où nous
sommes ,

Paris en a bien plus que vous.
Notre profond rapas & pour vous
tant de charmes ,

Qu'il calme ce juste courroux,
Que causent les Amans, les Maris,
les jaloux.

Mais pour mieux revenir de nos
tristes alarmes ,

Le cœur gros de soupirs , les yeux
baignez de larmes ,

Nous vous le dirons mille fois,
Consolez-nous, aimables Bois.

GALANT. 95

Ce secret nous est d'importance,
Quoy qu'il n'égale pas la grande
confiance,

Que tant de Bergers tous les
jours,

Vous font de leurs tendres a-
mours,

Dont vous savez la violence.

Souvent les oiseaux, plus heu-
reux

Que les Bergers & les Bergeres,
N'éprouvant point d'amour les
tourmens rigoureux,

Vous font, aimables Bois, les
seuls depositaires

De leurs peters soins amoureux.
Tout demeure chez vous dans la
pure nature:

Rien ne s'y fait à l'aventure,
Vous avez femme nous, & des
jours, & vos nuits,

Mais, hélas, comme nous, vous
n'avez pas d'ennuis :

C'est ce qui fait notre murmure.

L'unique destin des humains

Nous paroît & cruel & rude.

Si nous cherchons, au fait de notre
inquiétude,

Vn discret confident, tous nos efforts
sont vains,

Bois, on n'en trouve plus qu'en
votre solitude.

On ne voit plus par tout ailleurs,
Que perfidie & qu'inconstance.

Les hommes, pour avoir des cœurs,
N'ont pas plus de reconnaissance.

La plus foible dépit, la plus légère
absence

Borne dans un jour leurs dou-
leurs,

Ils sont ingénieux à craindre des
rigueurs,

Qu'ils

Qu'ils ne craignent qu'en appa-
rence,

Et sans faire la difference:

Des doux empressements & des som-
bres froideurs

Ils tombent dans l'indifference,

Qui les nourrit dans leurs erreurs;

Ainsi sans leur esperance.

Quand le Lierre une fois se joint
à quelque Ormeau,

Il s'y joint pour toute sa vie;

Et les charmes naissans d'un nouvel
Arbrisseau,

Ne font pas naître en luy la plus
legere envie

De quelque engagement nouveau.

Il suit les mouvemens de la seule
nature.

Lors que l'Arbre seche sur pié,

Le Lierre comme par pitié,

Le veut couvrir de sa verdure.

Janvier 1695

1

98 MERCURE

Et si par sa vieillisse il tombe en
pourriture,

Le Dieu, quand il est lié,
En tombant avec lay prend la mes-
me posture.

Le Palmier n'a-t-il pas de pareils
mouvements ?

Quand d'un autre Palmier il veut
joindre les Palmes.

Alors ces deux Palmiers amans,
Etroitement unis paroissent bien
plus calmes,

Qu'ils ne l'estoient tous deux dans
leurs éloignemens.

Peut-on trouver quelque chose dans le
siècle où nous sommes.

Qui s'attache pour plus d'un
jour ?

Non, les hommes sont toujours
hommes,

Un moment produit leur amour,

GALANT. 99

Et l'instant qui le suit, le détrais à
son tour.

L'objet le plus aimé, l'objet le plus
aimable,

Ne devient-il pas haïssable,

Lors qu'il ne leur paraît plus
beau ?

La rencontre souvent de quelque
objet nouveau,

Peut-être un peu plus agréable,

Mêle leur amour dans le som-
beau,

On s'en sent encore fidelle,

Malgré ces changemens divers,

En vain on en dans l'univers,

Quand la Parque a rompu tant de
chaînes si belles.

Qui ne cherche aussi-tôt à porter
d'autres fers ?

On voit sans changer sur la
terre,

I ij

100 MERCURE

Les Oisetteux, de bocage, & les
Ruisseaux, de lit,

Les Prez changent de fleurs, &
les fleurs de parterre,

Tout tombe, tout s'ensevelit.

Une loy fatale & severe,
Contraint chaque chose à chan-
ger,

Les montans changent de Ber-
gere,

Et la Bergere de Berger.

Iris, qu'un mesme esprit anime,
Dit à son tour à sa Daphné,

Les hommes, comme à toy, m'ont
à la fin donné

Tant de mépris pour leur estime,

Que je croirois commettre un crime

De ne pas applaudir à ce juste
fortune,

Où mon cœur a connu qu'il estoit
saborné.

GALANT. 101

L'erreur qui me flatoit est enfin
dissipée,

Je renonce aux douceurs de leur
perside amour,

Je ne veux plus estre occupée
Que des charmes naissans de ce
charmant séjour;

Et puis que les sombres bocages
Font à present, Daphné, l'objet de
tes desirs,

Jouïssons toutes deux des mêmes
avantages,

Et goûtons les mêmes plaisirs.

Bois, forests, de qui la verdure
Semble, quand elle naist, réjouir
la nature,

C'est à vous seuls à qui j'en veux,
Recevez, leur dit elle, aujourd'hui
tous mes vœux.

Arbres, c'est en vain qu'on le
cache,

162 MERCURE

*On ne doit que vous de constants
Loin de changer jamais l'arbre qui
vous attache,*

*Il faut pour le quitter que l'on vous
en arrache ;*

*Et que l'on rompe ainsi de tels en-
gagemens.*

*Si vous avez quelque inconstance,
C'est pour obeir aux saisons.*

L'hiver seul avec ses glaçons,

Vous fait changer en apparence,

*Mais le Printemps qui fait, vous
rend dès sa naissance*

Vostre verdure & vos boutons,

*Et fait connoître alors quelle est
vostre innocence.*

*On ne vous voit jamais, Bois char-
mans, heureux Bois,*

*Quitter les lieux qui vous font
naître,*

Et si par de funestes loix,

Nez plus obligez d'en servir une
fois.

Le Rossignol a beau paroître,
Vous n'y retournez plus sur sa
douce voix.

Nos déportilles nous sont utiles
Dans nos maisons, sur nos Autels,
Vont servir à parer les Palais de
nos Villes,

On offre vos odeurs aux Cieux, aux
Immortels.

Ny vos Nymphes, ny vos Drya-
des,

N'ambitionnent pas le destin des
Nayades:

On ne les entend point sur d'infi-
delles vœux,

Chanter pour d'autres Dieux, que
pour leurs Dieux champêtres,

Ny s'entendant pour des Tri-
tons,

I iiii

Notant leurs chiffres & leurs
noms,

Et les gaudir aux vances des be-
sues.

Si vos Faunes & vos Sylvains,
Plus heureux d'un hant fers qu'à ne
point sont les Humains,

Ne soupirent plus que pour elles,
S'ils sont aussi constans qu'elles leur
sont fideles,

Ils n'apprehendent plus leurs ri-
gours, leurs delais,

Elles ne craignent plus de voir leurs
feux éteints,

Et dans leurs flammes mutuelles,
S'ils ont quelques vœux, ce sont
les seuls Zephirs,

Qui sont témoins de leurs plaisirs.

Si vos Nymphes toujours s'inte-
ressent,

Partagent vostre fermesse,

GALANT: LOS

Les Dieux nous font bien plus
severes,

Et traitent bien plus mal la faible
humanité.

Les hommes rebelles, perfides,

Font gloire de leur trahison,

Et par un mouvement amant hors
de saison,

Qu'ils sont & foibles, & timides:

Les sens qui deviennent leurs
guides,

Leur font oublier la raison.

L'homme qui n'est point né par
jure,

Pour suivre sa faiblesse & son tem-
perament.

Par son penchant au change-
ment,

Fait violence à la nature.

Ce qu'il veut aimer aujourd'hui,

Il l'aime sans nulle mesure.

Demain ce ne fera plus luy,
 Et son cœur changeant de figure,
 Sçait faire à ses plaisirs succéder
 son ennuy.

Après un grand nombre d'années,
 La mort qui vient, & le surprend,
 Paroist à luy comme un torrent;
 Qui l'entraîne bien tost à d'autres
 destinées.

Ce coup plus craint dans l'Uni-
 vers

Qu'on ne craint celuy du Ton-
 nerre,

Par un sinistre & prompt revers
 Le précipite sous la terre.

Rarissent la posterité,
 Vaut-elle long temps son nom, ny
 sa memoire.

Lors que l'homme est vivant, il est
 couvert de gloire,

Mais l'homme après sa mort est
 dans l'obscurité.

*Beis, vous estes heureux, malgré
vostre vieillesse.*

*Vous captez une saine & venera-
ble horreur; [de la tristesse,*

Moins l'homme en son declin n'a que

Chacun le fait, chacun le laisse,

Sa prudence se change en peur,

Et son esprit tombe en foiblesse.

Voila de tant de soins, helas ! le

triste sort,

Qui font aimer la vie, & redouter

la mort.

Arbres, vostre desin est plus digne

d'envie,

Vous passez pendant vostre vie,

Des feuilles, des fleurs, & des

fruits.

Et quand sous le faix des années

Vous finissez vos destinées,

Vous mourez sans regret, sans re-

mors, sans ennui.

108 MERCURE

Vostre encens sur l'autel ; pendant
nos sacrifices ,

Rend flexibles les Dieux à nos humi-
bles souhaits ,

Et vous parfumez nos Palais ,
Mais du seul homme , hélas ! que
reste-t-il ? les vices ,

De qui le souvenir ne peut partir ja-
mais.

Ces deux Nymphes inconsola-
bles ,

Sur tant de différens malheurs ,
Qui rendent les hommes coup-
bles ,

Sortirent de ce Bois les yeux bai-
gnés de pleurs.

L'une & l'autre fidèle , & toutes
deux aimables ,

Par un serment nouveau , jurèrent
que leurs cœurs ,

Seroient toujours inséparables.

Il me souvient, Madame, que je vous ay ouïy demander autrefois, s'il falloit dire Bordeaux ou Bourdeaux, en parlant de la Ville Capitale de Guyenne. La Lettre qui suit éclaircira vostre doute.

A MONSIEUR ***.

LA question que vous me faites, Monsieur, s'il faut dire, Bordeaux ou Bourdeaux, me fait souvenir de celle que fit autrefois Pompée aux Beaux-Esprits de Rome, pour sçavoir s'il falloit mettre dans l'inscri-

110 MERCURE

ption de ses titres au Temple de la Victoire, tertio ou tertium Consul. Cicéron se fit une occupation grave d'y penser, pour en donner sérieusement son avis, qui nous est rapporté par Aulu-gelle dans son bel ouvrage, intitulé Noctes Atticæ. Je ne me sens pas moins obligé que l'Orateur Romain d'avoir de l'application pour la Critique du nom d'une des principales villes du Royaume, & qui par le Testament de Charlemagne est qualifiée une des Métropoles de son Empire. Je vais donc vous en écrire avec soin dans cette Lettre, en y met-

tant de la dorure en quelques endroits, pour orner un peu le sujet.

Une personne qui seroit de la Famille du defunt President de Bordeaux, qui fut Ambassadeur en Angleterre, pourroit prendre party pour Bordeaux, afin d'avoir un nom commun avec une grande & belle Ville; mais ni vous ni moy, n'avons cet interest particulier, au prejudice du bon choix qu'il faut faire.

Une pretendue etymologie, a donne lieu au doute. Il y a bien des gens qui lisent & ecrivent Bordeaux, par l'imagination

112 MERCURE

qu'ils ont, que le nom de cette Ville, Vay vient du Bord des eaux, & qu'ainsi il faut en conformité, la nommer Bordeaux. Cette origine n'est pas de distinction, & de plus elle n'est pas raisonnable. Ce n'est qu'une petite allusion qui vient d'abord à la bouche, & qui n'estant pas véritable, ne fait nulle conséquence pour la dénomination de la Ville. A suivre le cours des grandes Rivières de France, & de la Garonne en particulier, depuis la source jusqu'à l'embouchure, il y a plusieurs Villes bâties sur le bas des eaux. Ce qui est si com-

GALANI II

mun, n'est pas plus propre à nom-
mer cette Ville que les autres. Il
y a mesme quelque turpitude dans
cette origine, qu'il faut laisser à
ces lieux de débauche, qu'on dit
en avoir esté appelez dans le
vieux stile, Bordeaux, à cause
que ces loges de prostitution ont
esté autrefois sur le bord de l'eau.
Cicéron en fait mention. Ad
partem littoris positis taber-
naculis castra Luxuriæ col-
locaverat. Après avoir fait
dresser des Tentes sur un en-
droit du Rivage, il y avoit
placé le camp de la luxure.
Enfin, Burdigala le mot Latin,
Janvier 1695. K

114 MERCURE

estant plus ancien que le mot François, car on le trouve dans *Anfone*, *Burdigala* est natale solum, &c. il n'y a aucune syllabe qui donne la moindre idée du bord de l'eau. Il n'en est pas de mesme dans *Aigues-mortes*, où le Latin contient & exprime les eaux du nom François *Aquas mortuæ*.

Il faut donc chercher l'origine du mot François dans *Burdigala* Latin. Elle se presente en deux gros ruisseaux *Bourdes* & *Jalles*, qui ne sont pas éloignez de la Ville, & qui à l'endroit où ils entrent dans la Ga-

comme, qu'on dit estre à present
sous l'Eglise de Saint Pierre,
ont marqué celuy où la Ville a
esté bastie. Or on voit dans ce
premier Ruisseau Bourdes, qu'il
faut dire Bourdeaux, & non
pas Bordeaux. Le fleuve de la
Judée, qui de deux Fontaines, for-
ce Dan, a esté nommé en Latin
Jordanes, est nommé en Fran-
çois Jourdain.

Le mot Burdigala mesme
sans l'etimologie, est favorable à
Bourdeaux, parce que lorsque le
Latin souffre une conversion de
lettres au François, u, se change
en la diphtongue ou. Exemples,

K ij

116 MERCURE

cubitus coude : curvus courbe,
 dulcis doux : turma troupe,
 Et non pas trope qu'on trouve
 barbare dans Ransard : nutritrix
 nourrice, Et non pas norrice,
 qu'on ne peut souffrir dans plu-
 sieurs femmes de Paris; de mesme
 Burdigala, fait Bordeaux.

Il y a un double exemple où la
 Garonne, entre dans l'Océan turris
 Corduana, Tour de Cordouan.
 Les autres Villes changent de
 mesme u en ou. Turones,
 Tours : Bituriges, Bourges, &c.
 Le Palais du Roy, Lupara, le
 Louvre Et le nom mesme du Roy,
 Ludovicus, Loüis. Il ne font

GALANT. III:

pas ôter à Bourdeaux la dignité
 d'estre en commun amitié d'une diph-
 tongue douce avec des Villes con-
 siderables, & garder des noms Au-
 gustes. Une nouvelle preuve paroist
 dans le nom Greco de la Ville rap-
 porté par Strabon, qui vivoit au
 temps d'Auguste. On le voit au qua-
 trième Livre de sa Géographie,
 Bourdegala. Or le François
 ayant beaucoup d'affinité avec le
 Grec, doit recevoir la diphthongue
 ou pour Bourdeaux. Les Latins
 mesme ont esté jaloux de la dou-
 ceur de cette diphthongue dans les
 Grecs, & l'ont quelquefois imi-

116. MERCURE

sée trois fois dans un même mot,
prononçant Lucullus, comme s'il
y avoit Loucoullou. Notre
Langue la conserve dans ces
grands noms, Bourbon, Bour-
gogne; il faut pareillement la
conserver dans la grande Ville de
Bordeaux.

Il y a des Auteurs qui tiennent
que ses Habitans ont esté autre-
fois appellez Bituriges, parce
que des familles de Bourges, en
ont esté les premiers Citoyens; &
que de Bituriges on a substitué
dans la basse latinité par con-
traction Bourga ou Bourgi.
Tout cela établit le nom de Bour-
deaux.

GALANT. 117

On doit supposer que les Habitans sçavent le nom de leur Ville, comme un fils sçait le nom de son pere. Or il est constant qu'ils disoient Bourdeu dans le vieux langage, & depuis ils disent Bourdeaux, comme il paroist dans la Chronique Bourdesloise, & dans ses Archives de familles.

Elie Vinet, ce sçavant homme qui fit honneur à l'Université de la Ville, presenta à Charles IX. en 1564 les Antiquitez de la Ville de Bourdeaux; & au-devant de son discours, on voit une Estampe de la Ville, où il y a en haut Bourdeaux.

C'est l'affaire des Geographes de sçavoir les noms des Villes, aussi bien que des Montagnes & des Rivières. On lit dans les Cartes de Samson, de Duval, & de Fer Bourdeaux : & M^r Audifret qui donna l'année passée avec de petites Cartes la Geographie Ancienne, Moderne & Historique, a mis dans son discours, & gravé dans la Carte Bourdeaux.

Enfin pour achever de vuid^rder entierement le partage qui depuis quelques années est dans le Monde entre Bordeaux & Bourdeaux, on peut alleguer

en faveur du bel usage trois Auteurs illustres. *M. le Maistre, fameux Avocat du Parlement de Paris, dans son Plaidoyer xxxix. parle d'une Dame qui fait, dit-il, compassion à tout Bourdeaux.* *M. Pelisson dans son Histoire de l'Academie Françoise, à l'article de M. le Comte de Servien dont il rapporte les titres, y met celui de Premier President au Parlement de BOURDEAUX.* Et le *Pere Bouhours, dont les nouvelles Remarques sur la Langue Françoise peuvent estre jointes à celles de Vaugelas, comme de la Bro-*

Janvier 1695. L

122 MERCURE

derie sur du velours, dit aussi
BOURDEAUX. C'est dans
son premier entretien qui est de la
Mer. Au contraire à la côte
de BOURBON le flux est
de sept heures. Il me semble
que voilà le nom de BOUR-
DEAUX, aussi bien soutenu à
l'exclusion de Bordeaux, que si
M. le Maître en avoit fait un
Plaidoyer, M. Pelisson une
Histoire, & le P. Bouhours un
Entretien. Je fais, &c.

J'avous parlay le mois der-
nier du Discours que M^r l'E-
vesque & Comte de Noyon,
Pair de France, fit à l'Acade-

mie François, le jour que cet illustre & sçavant Prelat fut receu dans ce Corps celebre.

Vous avez remarqué dans ce Discours, dont la Prose vive & serrée dit beaucoup en peu de paroles, avec quelle force & quelle éloquence ce genie merveilleux parle du Cardinal de Richelieu & de la Maison de Sorbonne, dont il est Docteur. Elle en a esté si pénétrée de reconnaissance, qu'elle a nommé des Deputez pour l'en remercier & le feliciter en mesme temps sur son éloquence &

L ij

124 MERCURE

son discours, & sur les applaudissemens qu'il en a receus. C'est avec beaucoup de justice, puis qu'outre la beauté de l'expression, il a sceu conserver dans ce mesme Discours le caractere de Prelat & d'Academicien. En effet, il ne luy convenoit pas de sortir entierement de celuy qu'un homme élevé dans les plus hautes dignitez de l'Eglise doit toujours garder. C'est une remarque qui a esté faite fort judicieusement par les gens d'esprit & de bon goust, qui parmy toutes les

beautez du Discours de M^r de Noyon, en ont remarqué la justesse, l'art & la prudence. Aussi n'est-ce pas d'aujourd'huy qu'il fait briller son esprit autant que sa naissance, puisque n'estant encore qu'Abbé de Tonnerre, il remplissoit avec distinction les premiere Chaires de Paris; & preschoit au Louvre devant leurs Majestez des Avents & des Caremes entiers.

Cet article de l'Academie Françoise me fait souvenir de vous dire que rien ne vous

L iij

126 MERCURE

doit empêcher de faire acheter son fameux Dictionnaire, si vous n'avez point d'autre raison de différer à l'avoir, que l'avis qu'on a donné dans les Nouvelles publiques, qu'il s'imprimoit en Hollande avec beaucoup d'augmentations. Il est aisé de juger que cette nouvelle est faite à plaisir. Le Dictionnaire de l'Académie Française est un Ouvrage qui doit faire autorité, parce qu'il est composé par un très-grand nombre de personnes entièrement consommées

dans la connoissance de la
Langue, & si jamais nous le
voyons augmenté, il le fera
par la mesme Compagnie
qui l'a donné au Public. S'il
l'estoit par d'autres, que ser-
viroit d'y trouver de nou-
veaux termes & de nouvelles
façons de parler, puisque ces
additions ne seroient point
décisives, & qu'on ne pour-
roit, estre autorisé à s'en ser-
vir, par le peu de poids qu'au-
roient les Auteurs qui les
auroient interçées. Il faut re-
garder ce Dictionnaire, tel
que le débite le S^r Coignard,

L iiii

128 MERCURE

comme un Livre consacré,
auquel il ne peut estre per-
mis de toucher. La Lettre
suivante vous fera connoistre
le sentiment qu'on en doit
avoir.

A MONSIEUR...

*Vous me demandez si j'ay vu
le Dictionnaire de l'Acade-
mie Françoisse? Oüy, Monsieur,
je l'ay vu, & je vais vous ren-
dre compte de l'attention avec la-
quelle je l'ay considéré.*

*Il y a des livres à qui l'on doit
de l'honneur & de la soumission*

comme aux Puissances. Ils ont un caractère d'autorité, qui leur vient du grand nom de leurs Auteurs. Le Dictionnaire que l'Académie Française vient de donner au Public, est de ce rang là; & de plus, il mérite de luy-mesme & de son propre fonds d'estre beaucoup estimé. Dans quelque jour & sous quelque idée qu'on le regarde, tout y paroist tres-beau & tres-bon.

C'est un édifice, ou pour ainsi dire, le Cardinal de Richelieu, ce Genie si sublime, a mis la première pierre. Les fondemens en ont esté posés par des Academiciens

120 MERCURE

illustres, Messieurs, Chapelain, Balsac, Cornuille, Patru, Ablancourt, Vaugelas, Meseray, Conrart, Pellisson, &c. tous, des étoiles de la première grandeur. On a tenu beaucoup de séances, & on s'est donné diverses occupations pour faire le recueil des termes de la Langue Française, & le choix de ses phrases; & pour y insérer les remarques qui y conviennent. Enfin, après avoir taillé toutes les pierres & poli les marbres, il s'en est formé un Corps auguste de la Langue Française, qui fait voir sa beauté, son élégance, sa pureté & sa

maniere noble & correcte de s'exprimer. Tout y est dans une telle perfection, qu'on diroit que les Academiciens qui ont finy ce grand Ouvrage dans le Louvre, superbe Maison Royale, ont copié leur modele, & ont construit un Palais à nostre Langue.

Le frontispice en est auguste, dans l'Epistre au Roy, & dans la Preface, deux pieces achevées, dignes des meilleurs Maîtres de l'antiquité. La Langue Françoise y est mise en œuvre avec tant de dignité, de force & de politesse, qu'il paroist bien qu'on a voulu y donner un vray exem-

122 MERCURE

ple de la Langue selon l'usage du
Dictionnaire.

Ce Dictionnaire a retenu le
mesme ordre que gardent ceux des
disciplines & des sciences. Com-
me les Dictionnaires Grecs &
Latins, il commence par les Ra-
cines des mots, il s'avance au
tronc de l'arbre, & il en estend
ensuite toutes les branches, char-
gées de quantité de termes qui en
naissent. Ainsi la Langue Fran-
çoise y paroist dans une espee de
Genealogie.

Le Dictionnaire de l'Acade-
mie surpasse mesme les Grecs &
les Latins, en ce que les Auteurs

qui ont composé ces derniers, n'estoient, ni Demetrius de Phalere, ni le docte Harron. C'a esté Robert & Henry Estienne, à qui ces deux Langues estoient étrangères, & qui ne les possedoient qu'inparfaitement. De plus, c'est que le travail estoit trop fort pour un homme seul, & que mesme on n'a pas entierement penetré les Langues Grecque & Latine. Le sçavant Traducteur des Epistres de Ciceron à Atticus, dit dans sa Preface avec preuve d'exemples, qu'il y a des termes dans ces Epistres qui ont un sens different de celui qu'on leur donne ordi-

134 MERCURE

nairement : & ce sens ne se trouve point dans les Dictionnaires Latins. Il n'en est pas davantage du Dictionnaire de l'Académie Française. Les personnes habiles qui l'ont composé, sçavoient à fond toute l'étendue de cette Langue, & ils ont exprimé tous les sens des termes. Aussi ont-ils eu l'avantage de se trouver dans les beaux jours de la Langue Française, qui est dans le période de sa splendeur. Il y a aussi dans les Dictionnaires Latins des termes & des manières de parler de la basse latinité, ce qui est de mauvais exemple. Il n'y a dans le

Dictionnaire de l'Académie
Françoise, que des termes & des
manieres de parler, selon la pu-
reté & l'elegance de la Langue
Françoise; ce qui est très bon à
imiter. Elle y a ses magasins &
ses tresors; & tout ce qu'on en
tire, est bien conditionné & d'u-
sage.

Le Dictionnaire de l'Acade-
mie est une belle Anatomie du
Corps de la Langue Françoise;
toutes les parties en sont séparées
avec beaucoup de simplicité & de
justesse; & au lieu que l'Anato-
mie du corps humain augmente
sa destruction, celle du Corps de

la Langue Françoisse, en faisant mieux connoistre ses termes détachez, est propre & utile à les faire rentrer dans un Discours d'Histoires, de Morale ou d'Eloquence.

Le nombre est grand de ceux qui ont travaillé à ce Dictionnaire. Ce sont les Quarante de l'Academie Françoisse, sans compter un plus grand nombre de leurs Predecesseurs, qui y ont tous contribué de leur application & de leurs soins, pour le mettre dans l'estat & la forme où il est. Le nombre luy acquiert une grande distinction, & le titre glorieux
du

du Dictionnaire des Quarante, comme on dit, la Version des Septante.

Il faut encore considérer, dans ces Quarante, & dans tous les autres qui les ont précédés, les differens caracteres de leurs personnes. Il y en a eu, pour ainsi dire, des trois Ordres, du Clergé, de la Noblesse, & du Tiers-Estat. Ainsi le Dictionnaire de l'Académie est comme un Ouvrage des Estats assemblez de la Republique des Lettres.

Un demy Siecle a esté nécessaire pour l'ébauche, la continuation, & la perfection du Dictionnaire.
 Janvier 1695. M

138 MERCURE

tionnaire, qui doit durer autant que la Monarchie Française. Ce qui coute beaucoup de temps en est plus solide, & d'une plus longue durée. Les fruits auxquels la nature met le plus de temps à les produire & à les meurir, ont une meilleure & plus forte consistance que les autres. Ils ne sont pas sujets à se gâter dans leur saison, & mesme ils se conservent jusques au delà de l'hiver. Il y a eu encore de là sagesse & de la prudence à retarder la fin & la publication du Dictionnaire de l'Académie. Depuis cinquante ans qu'on a commencé à travailler,

il y a eu une grande variation dans la Langue Françoisse. Le grand nombre de gens habiles & polis qui ont regné dans le monde durant tout ce temps là, & qui avoient un bon goust & l'oreille fine & delicate, balangoit plusieurs termes & plusieurs expressions; en quoy la Langue estoit semblable à une aiguille aimantée qui a de l'agitation. & comme l'agitation dure quelque temps, il a fallu attendre que le mouvement auquel estoit la Langue Françoisse, fust fixe, avant que d'en declarer le bel usage, l'usage public, autorisé, & scellé par l'Académie.

140 MERCURE

Enfin, le Dictionnaire de l'Académie Française a eu sa naissance sous une grande & heureuse constellation, lors que le Soleil de la France est dans son apogée. Autrefois Virgile, pour donner un air de grandeur à ses Géorgiques, ouvrage merveilleux, qu'il a fini y ayant mis la dernière main, en marque le temps par les Victoires d'Auguste.

Hæc super arborum cultu,
pecorumque canebam,
Et super arboribus, Cæsar
dum magnus ad altum
Fulminat Euphratem.

Je travaillois, dit-il, à mes

GALANT. 141

Georgiques sur la culture des champs & des arbres, & sur le soin qu'on doit avoir du bétail, lors que le Grand Cesar faisoit retentir du bruit de ses armes les rives de l'Euphrate.

L'Academie Françoise peut se donner la gloire d'avoir composé & achevé son Dictionnaire, dans le temps que Louis le Grand rend son nom redoutable sur les bords de la Sambre, de la Meuse, & du Rhin, sur l'Océan, & sur la Méditerranée; lors qu'il prend de grandes Villes avec leurs Fortresses, & qu'il gagne de fameux

142 MERCURE

ses Batailles, en Flandre, en Italie & en Espagne : lors que toute l'Europe retentit du bruit éclatant de ses Conquestes & de ses victoires.

Tout ce que je viens, Monsieur, de remarquer sur le Dictionnaire de l'Académie Française, se fait voir dans une grande élévation. Il sera désormais le Tribunal où les doutes & les différens de la Langue Française doivent estre portez, pour y estre jugez souverainement. Il ne faut plus consulter autre part, ny chercher ailleurs la regle, l'usage, & l'autorité des Poëtes & des Ora-

teurs. Les Historiens & les Philo-
sophes, & tous ceux qui ven-
lent bien parler & bien écrire,
doivent se soumettre absolument
au Dictionnaire de l'Academie
Françoise, & reconnoître ses
Décisions sur les termes & sur
les expressions, comme sur une
loy universelle & inviolable. Je
suis, &c.

Il a paru depuis quelque
temps tant de differens Ou-
vrages pour & contre ceux
qui ont la tentation de se
marier, que ce sujet est de-
venu la matiere de l'amuse-

144 MERCURE

ment public. C'est ce qui a
engagé M^r de Vin à faire l'E-
pistre en Vers que je vous
envoie.

L'AMANT

RAISONNABLE.

JE vous aime, Philis. & vous
m'aimez aussi.

*Que demandez-vous davan-
tage?*

*Et pourquoy me presser ainsi,
De sceller nostre foy du sceau de ma-
riage?*

*Vous lasseriez-vous d'elle, & d'un
si lourd fardeau,*

*Qui peut vous avoir dit qu'elle n'a
rien à craindre?*

Quoy?

*Quoy, sous luy voulez vous l'estouf-
fer & l'esteindre,*

*Et du lit nuptial en faire le tom-
beau?*

Ah! je vous croyois plus fidelle,

Et j'aurois autrefois juré

*Qu'une flamme qui fut & si tendre
& si belle.*

*Contente d'elle-mesme, auroit tou-
jours duré.*

Helas! si vous m'aimiez encore,

Vous n'exigeriez rien de plus,

Et de mon cœur qui vous adore

Vous loüeriez les sages refus;

Car enfin ma main dans la vôtre

*Est de tous les moyens le plus per-
nicieux*

Pour nous assurer l'un de l'autre,

Et loin de nous en trouver mieux,

*Bien-tôt à la tièdeur nos feux ce-
dent la place*

Janvier 1695.

N.

146 MERCURE

*Nous verrions l'hymen odieux
Dans nos cœurs engourdis verser
toute sa glace.*

2

*Jusqu'aux sacrés Autels quand
l'amour a conçoit*

*Et le Galant & la Maîtresse,
Il reste au milieu d'eux pendant
toute la nuit*

*Et leur fait goûter le doux
fruit*

*De leur vieille & longue ten-
dresse ;*

*Mais dès que le Soleil a ramené le
jour ,*

*Il va noier ailleurs une intrigue
nouvelle ,*

*Et s'envolant à tire d'aile ,
Leur fait toujours en vain atten-
dre son retour.*

Ainsi ces époux par la fuite

GALANT. 147

*Abandonnez, laissez à leur propre
condnité,*

*Et pressez cependant par la neces-
sité*

*Où les met de s'aimer certaine
bienveillance,*

*Ces espoux, dis-je, alors sentent la
dureté*

*Du lien que serva leur commune
imprudence,*

Et se faisant de leur maison

Une affreuse & triste prison,

*Ne peuvent l'un de l'autre essuyer
la presence.*

S

L'Homme né pour la liberté

*Sent revolter son cœur contre ce qui
le force*

Et du joug bien-tôt dégoûté,

*Il ne fait plus de vœux que pour un
prompt divorce.*

N ij

148 MERCURE

*Il est vray que l'hymen avoit quel-
que douceur*

*Quand de moins dures loix en per-
mettoient l'usage.*

*Pour lors à la moindre froi-
deur*

*On en rompoit les nœuds, on sortoit
d'esclavage,*

*Et, toujours libres par ces loix,
Sans se gesner l'un l'autre, on pas-
soit à son choix*

De mariage en mariage.

*Mais des nôtres, hélas, la crûelle
rigueur.*

*A cet heureux commerce obstiné-
ment s'oppose,*

*Et du divorce enfin nous ôte la fa-
veur.*

*Quel affreux desespoir quand elle
nous impose*

La funeste nécessité

GALANT. 149

De brouter malgré soy pendant
toute sa vie

Où, plus fort qu'une chèvre, on s'at-
tache, on se lie ;

D'adorer ce lien, qui par tout res-
pecté ,

Condamne jusqu'aux vœux faits
pour la liberté ;

De n'oser de ses fers murmurer ny
se plaindre ,

De les voir d'autant plus nous ser-
rer, nous estreindre

Que plus, pour s'en sauver, on veut
faire d'effort ,

Et dans sa dure & longue peine

Pour seul & dernier reconfort

D'attendre que la seule mort

Vienne à pas trop tardifs rompre

& briser la chaîne

Dont, Artisan trop malheureux,

Soy-même on a formé les nœuds.

N iij

150 MERCURE

2

*Trop sous le poids qui les acca-
ble*

*De leurs cris importuns font reten-
tir nos bois ,*

*A leurs tristes concerts ne meslons
point nos voix ,*

*Et soit à ses dépens qui vaudra mi-
serable.*

*Laissons l'hymen aux Artisans ,
Il n'est propre, Philis, qu'à de sem-
blables gens,*

*Qui savent en tirer un solide a-
vantage.*

*Une femme & plusieurs enfans
Sont pour eux un secours dans leurs
besoins pressans ,*

*Et le seul intérêt sous son joug les
engage.*

*De leurs divers travaux sont-ils
pressés, ou las ,*

*Aussi-tost chacun d'eux tour à tour
les soulage,*

*Tout agit, tout se ment dans leur
petit ménage.*

*Ainsi, loin d'essuyer ce cruel em-
baras*

*Que nous feroit sentir un second
mariage,*

*Plus ils ont de mains & de bras,
Plus l'ouvrage entre eux se par-
tage,*

*Plus la besogne avance, & par
bonne raison*

Plus l'argent vient à la maison.

2

Enfin s'il faut estre sincere,

Je vous diray de bonne foy

*Que l'hymen ne vaut rien ny pour
vous ny pour moy.*

*A vostre égard, Philis, vous ne
sçavez que plaire.*

N iij

192 MERCURE

Tout vostre patrimoine est dans
vostre beauté ;

Vous n'avez rien ; de mon côté
Mon bien est mediocre ; ainsi , que
vous en semble ?

Seroit-il de bon sens de nous unir
ensemble ?

2

Vous espouser seroit le plus doux
de mes vœux,

Et malgré ce Rien qui m'ar-
reste

Bien-tôt pour nostre hymen vous
verriez ma main prête,

Si le peu que j'en ay suffisoit pour
nous deux.

Mais par nostre union s'il falloit de
ma bourse

Puifer encor pour vous à la petite
source

Quoique mesme à m'entretenir

GALANT. 153

*Elle ne puisse, hélas, qu'avec peine
fournir,*

Quelle seroit nastre ressource ?

Ah ! bien-tôt dans un Hospital

*Nous irions vous & moy pleurer
de compagnie,*

*Et, peu sages espoux dans un sort si
fatal,*

*Nous reprocher peut-estre une si
triste vie.*

*Peut-estre que de mon malheur
Je vous regarderois comme le seul
Auteur.*

*Vous me diriez aussi peut-estre
Que du don de ma main j'étois
l'unique maistre ;*

*Que, loin de vous en accuser,
Il dépendoit de moy de vous la re-
fuser,*

*Et que si sur mon bien j'eusse esté
plus sincere*

154 MERCURE

*Sur nostre hymen pressé vous eussiez
pû vous taire.*

*En un mot nous plaignans, vous de
moy, moy de vous,*

*Qui nous consolerait ? qui prendroit
soin de nous,*

*Et dans ce dur état de commune
foiblesse*

Que deviendrait nostre tendresse ?

2

*Il est vray qu'autrefois il fut un
temps heureux*

*Où le combien a-t-il, & le combien
a-t'elle,*

*Estoit par les Amans traité de ba-
gatelle.*

*Qu'on fust pour lors ou riche, ou
gueux,*

*S'aimer c'estoit assez pour se mettre
en ménage,*

Et d'un contrat de mariage

GALANT. 155

L'amour seul, alors gene-
reux,
Dressant & les loix & les clau-
ses,
Consultoit peu la Dot, & regloit
toutes choses.
Aussi c'étoit un temps où sans peine
& sans soin
La terre fournissoit d'une main li-
berale
Tout ce dont on avoit besoin,
Mais depuis qu'il est une halle
Où tout au poids de l'or & s'achete
& se vend,
Une Belle en vain nous étale
Ce qu'elle peut avoir d'appas &
d'agrément;
Si son bien ne soutient ce charmant
étalage
C'est autant de perdu; toujours
prudent & sage

156 MERCURE

On s'en tient avec elle au seul titre
d'Amant ,

Et maintenant on la marchande
Comme chez un boucher quelque
morceau de viande.

2

O siècle ! ô temps ! ô mœurs ! ô fleuve
de Lignon ,

Sur tes bords toujours vers estoit-on
mercenaire ?

Parle , dis-nous , ton Celadon

Aimoit-il ainsi sa Bergere ,

Et sa tendresse ménagère

Songeoit-elle à son bien ? Non , ce
noble Pasteur

Brûloit d'une ardeur moins com-
mune ,

Et , sans penser à sa fortune ,

Ne vouloit d'elle que son cœur.

Mais , hélas , même sans bas-
sesse

*On regarde aujourd'hui la Dot de
sa Maîtresse*

*Et quiconque voudroit en user au-
trément*

*Verroit en peu de mois refroidir sa
cuisine ,*

Et dans le mesme monument

Trois ou quatre jours de famine

*Reduiroient l'Amante & l'A-
mant.*

*S
Tant qu'on n'est que garçon &
fille*

*Chacun fait de son mieux & l'on
vit comme on peut ;*

*Mais dès qu'on forme une fa-
mille*

Et que plus vite qu'on ne veut ,

Vne femme un peu trop feconde

*Des enfans qu'elle fait embarrasse
le Monde ,*

158 MERCURE

Ah ! Philis, est-il temps de se plaindre du sort ,

*Et, trop pressé par sa misère,
Faudra-t-il qu'un malheureux
pere ,*

*Pour mieux vivre à son aise, en
souhaité la mort ?*

*Non , croyez-moy , l'Hymen n'est
point ce que l'on pense ;*

*Plusieurs sur cette Mer s'embar-
quent sans biseuit ,*

Et peu songent à la dépence

Qui le precede , ou qui le suit.

*Cependant il est bon de prévoir
toutes choses ,*

Car qui n'en voit que le plaisir

S'expose souvent à cueillir

Bien plus d'épines que de roses.

S

*Mais vous branslez la teste , &
vous avez tout l'air*

*Quoy, faut il un détail pour vous
persuader ?*

*Entrons-y, soit, avant qu'on puisse
le conclure*

Il faut à l'Épouse future

Envoyer de riches presens,

*Et quand on pourroit d'elle en avoir
la dispense,*

*On sçait que Messieurs ses pa-
rens*

*N'auroient pas la mesme indul-
gence.*

*On pourroit les fléchir, me direz-
vous ; erreur.*

*Nal quartier là dessus, autrement
on presume*

Que nos feux ont peu de chaleur,

*Es vouloir negliger cette vieille
caustume*

*Ce seroit s'exposer à toute leur fu-
reur.*

160 MERCURE

*Ainsi de peur de leur déplaire
Comme ils en font la loy, ce present
nuptial,*

*Malgré qu'on en ait, doit se
faire.*

*Mais sans les mettre en jeu, parlons
en general.*

*La Belle qu'on poursuit sous le nom
de maistresse*

*Juge par luy de nous ; elle s'en fait
honneur,*

*Le montre à ses voisins, mesure à sa
richesse*

Et son merite & nostre ardeur,

Et sur le pied de sa valeur

Donne, ou refuse sa tendresse.

*Si ce qu'on offre est de grand
prix,*

*On nous caresse, on nous fait
feste ;*

Si mediocre, quoy qu'honneste,

GALANT. 161

*On nous reçoit avec mépris,
Et l'on nous le jette à la teste.*

*C'est, dit elle, insulter les
gens,*

*C'est en user fort mal, & c'est luy
faire injure.*

*sa propre vanité, celle de ses pa-
rens*

*Plus sotte que la sienne, aussi-tost
en murmure,*

*Et l'Amant, contraint d'em-
prunter,*

*Quand, encor plus sot qu'eux, il
veut les satisfaire,*

*Bien-tost commence à regretter
Ces vaineux presens qu'on l'oblige de
faire,*

Et souvent même à détester

*La femme qu'on luy vend si
cher.*

Janvier 1695.

O

162 MERCURE

S
*L'argent & les Bijoux délivrez a-
vec peine,
Pour surcroist de chagrins on parle
des habits.*

*Chers ou non, n'importe, à tel
prix*

*Qu'ils se puissent monter, il faut
vêtir en Reine*

*La femme qu'on prend moins qu'on
ne l'achete. Enfin,*

*Aux habits, aux presens, succede
le festin.*

*Autre dépense à faire, à payer au-
tre somme.*

*Ce régle qu'on doit à ses nombreux
parens*

*Se fait encor à nos dépens,
Et fust l'Amant d'ailleurs, bienfait,
sage, honneste homme,*

Est-il un Contrat bien signé,

GALANT. 163

Sans cela point d'hymen, & sans
ceremonie

Vn brusque & fier congé donné

Suit de près son Oeconomie.

Que si l'Amant est assez sot
Pour vouloir jusqu'au bout prodiguer sa folie,

Helas ! on y consent, mais qu'il
sçache en un mot

Qu'il ne doit plus compter, le jour
qu'il se marie,

Que sur la moitié de la dot,

Et que le reste de sa vie,

En fable, en vanitez, l'autre moitié
périe

Luy fera pleurer son amour,

Ces presens, ces habits, & ce funeste
jour.

S
Ce n'est pas tout encor ; l'habitude
est formée,

O ij

164 MERCURE

Et dès ce même jour à de riches habits

La jeune Epouse accoutumée
Ne veut plus en porter qui soient de moindre prix.

Bien loin, dès qu'il paroît une mode nouvelle,

Elle est chez le Marchand la première à courir,

Et méprisant bientôt la jupe ! c'est plus belle,

Dès qu'elle en veut une autre, il faut la lui fournir.

De là qu'arrive-t-il ? d'habits ainsi munie

Peut-elle se résoudre à garder la maison,

À veiller sur ses gens, à coudre, à filer ? Non,

De compagnie en compagnie
Elle cherche à se faire voir,

GALANT. 165

Et dès le matin jusqu'au soir
Promenant sa magnificence,
Se voit presque en tous lieux con-
trainte de jouer.
Et de payer enfin par cette complai-
sance
Le plaisir qu'elle prend à s'entendre
louer.

S

Comment après cela soutenir un mé-
nage !

Mitira-t-on, pour le défrayer,
Sans fonds & sans credit, l'un après
l'autre en gage

Ces meubles précieux, ces boucles,
ce collier

Que l'on doit, & qu'il faut
payer !

Que faire ? par quels artifices
Elever des enfans, contenter des
nourrices,

166 MERCURE

*Des servantes, & des laquais ?
Quoy, la Coquette enfin par ses ga-
lanteries*

*Et l'Epoux indigent par ses fripon-
neries ,*

*De leur triste maison fourniront-ils
aux frais ?*

*Ah ! ne m'en parlez plus , tout cela
m'épouvante.*

*Le mieux que nous pourrons passons
nos plus beaux jours,*

*Esfuyant de l'hymen la charge trop
pesante ,*

*Contentons-nous , Philis , de nous
aimer toujours.*

L'amour est ingenieux
pour réussir dans ses entre-
prises , mais il n'est pas tou-
jours heureux dans les

GALANT. 167

moyens qu'il choisit pour parvenir à ce qu'il souhaite, & vous en demeurerez d'accord, quand vous sçaurez l'aventure que je vais vous raconter. Un Cavalier tout plein de merite fut appelé pour quelque affaire assez importante dans une des meilleures Villes du Royaume. Il y passa quelque temps, & comme il avoit des manieres tres-polies, & tout l'agrément d'esprit qu'on peut souhaiter, il ne luy fut pas fort difficile de trouver accès chez toutes les Dames.

168 MERCURE

Les plus fieres le recevoient avec toutes les marques d'estime qu'il en pouvoit esperer ; mais il s'attacha sur tout à voir une aimable Veuve, qui quoy qu'agée de plus de trente ans , avoit certains traits qui la faisoient paroître fort jeune. Elle estoit vive , enjouée , & avoit je ne sçay quoy de piquant qui la faisoit rechercher de tout le monde. Le Cavalier la trouva fort à son gré. Il avoit fort peu de bien , & s'il eüst pû l'engager à l'épouser , c'estoit un party avantageux qui l'auroit

l'auroit accommodé. Ainsi il employa tous les soins à se mettre bien dans son esprit, mais ce n'estoit pas assez. Il falloit se mettre bien dans son cœur, ce qui n'estoit pas aisé. Depuis huit ou dix années de veuvage, elle n'avoit point voulu se remarier, & il luy sembloit que rien n'estoit préférable au plaisir de se voir libre, & de pouvoir soutenir sans embarras les dépenses convenables aux personnes qui ont quelque rang. Cependant le Cavalier fut persuadé qu'en se rendant

Janvier 1695. P

170 MERCURE

extrêmement assidu , il l'accoutumeroit si bien au plaisir qu'elle prenoit à le voir , que ne pouvant plus y renoncer, elle seroit obligée de l'arrêter par le mariage. Ainsi lors que ses affaires furent terminées, il ne voulut point quitter la partie, & demeura dans la même Ville jusqu'à ce qu'il eust vû déterminément ce qu'il pourroit obtenir de l'aimable Veuve. Insensiblement il en estoit devenu fort amoureux, & il ne luy fut pas difficile de s'apercevoir avec le temps qu'il

n'en estoit pas hay. Comme il avoit de l'esprit, & qu'il sçavoit tourner finement les choses, quoy qu'il luy eust avoué plus d'une fois qu'il n'estoit pas riche, il ne laissa pas de luy témoigner adroitement qu'il n'avoit point de bonheur à esperer, s'il ne passoit sa vie avec elle; à quoy il ajoûtoit quelquefois, qu'elle pourroit plus mal faire que de le choisir préférablement à d'autres Amans, qui ne cachent point leurs prétentions. Elle répondoit en plaisantant, que s'il estoit

P ij

172 MERCURE

bien de ses Amis, il ne voudroit pas luy conseiller de renoncer au Veuillage, n'y ayant point d'estat plus heureux, ny plus agreable pour une Femme qui avoit de quoy se passer de tout le monde. Le Cavalier estoit obligé d'en convenir, mais en mesme temps il luy opposoit qu'il y avoit fort peu de Maris qui demeurassent Amans, comme il l'assuroit de l'estre toute sa vie, & qu'un avantage si particulier meritoit bien qu'elle y fist attention. Il la mettoit sur cette

matiere le plus souvent qu'il pouvoit , & enfin la priere qu'il luy fir de luy expliquer les vrais sentimens , estant devenuë fort serieuse , elle luy dit qu'elle l'estimoit , & mesme l'aimoit assez pour vouloir bien se resoudre en sa faveur , à changer le dessein qu'elle avoit fait de vivre toujours independante & maistresse d'elle-mesme, mais que le mariage qu'il luy proposoit devant l'engager à une double dépense , qu'elle ne pouvoit soutenir seule , elle n'y consentiroit que quand

P iij

174 MERCURE

il pourroit luy faire voir que son bien montoit à cinquante mille écus. La Dame qui avoit cru se tirer par là d'affaires, parce qu'elle estoit instruite du peu de fortune du Cavalier, se trouva embarrassée de ce qu'il marqua estre content, pourveu qu'elle l'assurast que quand il seroit en possession de cette somme, elle luy tiendrait parole. Il ne la quitta pour revenir à Paris, qu'après qu'il en eut receu cette assurance. Il s'estoit mis sous main d'une affaire où il y avoit beau-

coup à gagner, & à son retour il la trouva en fort bon estat, mais il falloit trois ou quatre années pour la consommer, ce qui paroissoit un long terme à son amour. Il conta à un Amy, à qui il ne cachoit rien, l'engagement qu'il avoit avec la Veuve, & cet Amy voyant son impatience pour venir à bout de ses desseins, luy dit qu'il sçavoit une voye plus courte & plus certaine pour luy faire avoir cent mille francs. C'estoit le prix qu'une Vieille vouloit mettre à un

P iiii

\ Mary, pourvû qu'il fust de son goust, & le party pouvoit convenir d'autant plus au Cavalier, qu'outre qu'elle estoit d'une santé fort infirme, & d'un âge à ne vivre pas encore longtemps, elle vouloit tenir la chose secrete, & y trouver un nouveau ragoust par le mistere. Elle avoit certaines extravagances d'humeur dont il falloit qu'il s'accommodast, & qui estoient fort connues, mais il n'en fut point épouvanté, & la certitude d'avoir du bien pour estre en estat d'épouser

l'aimable Veuve prévalant à toutes choses, il se montra tout prest de conclurre, s'il y avoit apparence qu'il fust bien-tost retiré de l'esclavage où il vouloit bien se mettre. Son Ami s'estant chargé du succès du mariage, prit un jour avec la Vieille pour leur entreveuë. Le Cavalier plut, les cent mille francs luy furent comptez, & en peu de jours l'affaire fut terminée. Jamais on n'eut plus de soin de bien garder un secret. Les visites du nouveau Mary furent réglées, & on souhaita

178 MERCURE

qu'elles fussent rares. Le Cavalier qui en estoit fort content, en feignit quelque chagrin pour mieux gagner l'esprit de la Vieille. Elle luy parut en fort peu de temps, une des plus ridicules personnes dont il eust jamais entendu parler. Cependant sa complaisance à louer tous ses défauts le rendit digne de ses libéralitez, & en six mois elles allerent si loin, qu'il écrivit à la Veuve qu'il pourroit bien-tost remplir la condition qu'elle avoit voulu exiger de luy pour leur ma-

riage. La Dame luy répondit que sa fortune luy sembloit si prompte qu'elle avoit peine à n'en pas douter ; qu'il la trouveroit toujours dans la résolution d'exécuter sa promesse, mais qu'elle ne pouvoit luy déguiser qu'un pressentiment secret luy faisoit croire qu'il n'auroit jamais d'autre nom pour elle que celui de son Amy. Le Cavalier se chagrina de cette réponse, & la prit pour un presage de ce que la Vieille devoit vivre si longtemps, que la parole qu'ils s'estoient don-

née demeureroit sans effet, mais ce chagrin ne luy dura guere, & elle mourut un mois après. Elle estoit dans une telle réputation de folie; & la meritoit à si bon titre, que par le conseil de son Amy il se dispensa d'en prendre le deuil, pour ne pas avoir la honte de declarer qu'elle estoit sa Femme. Son amour impatient le fit voler vers la Veuve, qui le receut de la maniere du monde la plus obligeante. Elle le felicita sur le bien qu'il avoit trouvé moyen d'acquérir si prom-

ptement, & l'assura que quand la fortune l'auroit moins favorisé, la succession d'une Parente qu'elle avoit à recueillir venoit de la mettre en estat de l'épouser par son seul mérite, & qu'elle n'avoit plus rien à examiner de ce costé là. Le Cavalier ressentit toute la joye qu'il devoit avoir d'une assurance si tendre, & comme la Veuve devoit aller à Paris au premier jour pour cette succession, il la conjura de ne point partir que leurs affaires ne fussent finies. Les instances qu'il luy fit obtin-

182 **MERCURE**

rent ce qu'il souhaitoit avec tant d'ardeur. Elle fit dresser les articles dont il la laissa maistresse, & sur ce qu'elle attribuoit à la force de l'étoile le pouvoir qu'il avoit eu de la faire consentir à un second mariage, après le refus qu'elle avoit fait de plusieurs partis avantageux, il luy dit que de son costé il s'estoit retolu pour l'acquérir à faire une chose qui avoit esté pour luy la peine la plus cruelle. Là-dessus il luy fit l'histoire de son mariage, & la Veuve ayant voulu sçavoir le nom

de la Vieille, elle rougit tout d'un coup, garda un peu de temps le silence, & luy dit ensuite que son pressentiment avoit esté véritable, & qu'il ne seroit jamais que son amy. Cette vieille estoit sa mere. Comme on l'avoit veüe toujours sujette à des visions fort extravagantes, la Veuve qui estant fille avoit esté élevée dans un Convent, d'où son mary l'avoit menée en Province aussi-tôt après leur mariage, s'estoit fait la mesme honte de faire connoître qu'elle fust sa fil-

le , que le Cavalier témoi-
gnoit s'en faire de prendre
le nom de son mary. Ainsi
depuis plus de quinze an-
nées elles n'avoient eu au-
cune correspondance , &
c'estoit sous le nom d'une
Parente qu'elle avoit trouvé
à propos de dire qu'une im-
portante succession luy ve-
noit d'écheoir. Il est im-
possible d'exprimer la dou-
leur du Cavalier , qui avoit
mis un obstacle invincible à
son bon-heur , par la même
voye qui devoit le rendre in-
dubitable. Les plus fortes



J. H. Lange, A.

protestations que luy fit la
 Veuve d'une amitié éternelle,
 tendre, sincere, & pleine de
 confiance, ne le consolèrent
 point d'un bien qu'il perdoit
 par le seul empressement
 qu'il avoit eu de le posséder,
 & ses regrets convinquirent
 aisément la Dame, qu'on ne
 la pouvoit aimer avec plus
 d'attachement.

Je vous l'ay dit souvent,
 & je vous en feray souvenir
 toutes les fois que je vous
 enverray des Medailles qui
 n'auront pas esté frappées
 pendant la guerre presente.

Janvier 1695.

Q

que toutes celles que vous trouverez dans mes Lettres qui regardent l'Histoire du Roy, y sont sans ordre, mais avec le temps vous les y trouverez toutes, quoy qu'il me reste encore à vous parler d'un grand nombre. Dans celle que je vous envoie aujourd'huy, la Fortune est debout entre deux trophées qu'elle couronne de laurier. On y lit ces paroles: *Fortuna manenti.* & dans l'exergue, *Sequant iterum subacti 1672.* Cette Medaille a esté frappée après la seconde Conquête de la Franche-

Comté , pour faire voir que la Fortune est constamment attachée aux Armes victorieuses du Roy. Quoy que cette Medaille soit vieille , je ne vous la donne pas hors de saison, puis que dans ce temps , où la Paix est si necessaire à l'Europe , les Alliez doivent considerer que la Victoire est inseparable des armes du Roy, qu'elle l'a toujours esté, que ce Prince a déjà donné deux fois la Paix à l'Europe en sacrifiant une partie de ses conquestes, & que l'Espagne

Q ij

188 **MERCURE**

s'estant jointe à ses ennemis pour l'attaquer de nouveau, a perdu la Franche-Comté, que ce Prince toujours victorieux avoit bien voulu luy rendre, ce qui doit faire voir aux Alliez que s'ils peuvent obtenir une fois du Roy des conditions avantageuses, ils ne doivent point se liguier contre luy, puisque cette mesme fortune que le Roy par sa valeur attache toujours à ses armes, leur feroit perdre de nouveau ce que Sa Majesté auroit bien voulu leur accorder pour faire jouir

l'Europe d'une paix profonde.

M^r de Fer dont je vous ay souvent parlé, vient d'achever son grand ouvrage des Forces de l'Europe, qui renferme environ deux cens Planches. Il est divisé en huit parties dont il donna la premiere en 1690. & il vient de mettre au jour la septième & la huitième, qui sont les deux dernieres parties. Il a terminé par là le grand dessein qu'il avoit de donner au Public les principales Villes fortes de l'Europe, mais com-

190 MERCURE

me il a encore à parler d'un grand nombre de Villes & d'autres lieux confiderables, il efpere rendre publics au commencement de chaque année , fous le nom de fupplément , les Plans fidelles qui luy feront communiquez, & il les fera graver, fans en fixer le nombre. Tous ces livres fe trouveront chez le mefme M^r de Fer, dans l'Ifle du Palais, à la Sphere Royale. Les Curieux luy doivent fçavoir gré des grandes recherches qu'il a faites, & des dépenses où il s'eft engagé

pour leur donner dans un
seul ouvrage , qui ne con-
tient que huit parties , une
connoissance parfaite de tou-
tes les Places fortes de l'Eu-
rope.

Je sçay que vous vous plai-
sez à lire mes Lettres , plus
vous en trouvez les matieres
diversifiées. C'est ce qui
m'engage à vous envoyer
l'article qui suit. Il est de M^r
Verduc le jeune.

192 MERCURE

EXPLICATION de plusieurs Phenomenes particuliers.

*D'où vient que de petites
aiguilles d'acier que l'on met sur
l'eau, y demeurent sans s'y en-
foncer, & pourquoy au con-
traire d'autres petites aiguilles de
verre, de pareille grosseur &
beaucoup plus legeres, vont jus-
qu'au fonds.*

LA Matiere subtile qui
sort des pores de l'eau
pour passer dans l'air, trou-
vant

GALANT. 193

vant en son chemin une petite aiguille d'acier, dont les pores sont autrement disposez que ceux de l'air, doit necessairement passer par dessus cette petite aiguille, & ainsi la soutenir sur l'eau.

Pour mieux entendre cecy, remarquez que la matiere subtile passe au travers des corps, en mesme facon que l'eau d'une riviere passe au travers des joncs qui croissent en son lit, & même qu'elle passe plus facilement d'un corps transparent dans un autre qui l'est aussi, que

Janvier 1695.

R

194 MERCURE

dans un corps opaque. La raison est que les pores de deux corps transparens conviennent mieux entr'eux que les pores d'un corps transparent & ceux d'un corps opaque, & qu'ainsi elle doit passer avec plus de facilité dans les pores de l'air, que dans ceux de l'aiguille d'acier, car premierement les pores de l'aiguille estant fort petits & differens de ceux de l'eau, la matiere subtile qui sortira de ces derniers pour entrer dans les autres, sera détournée de son chemin par les parties so-

lides de l'aiguille, qui la feront réfléchir vers les côtes, & passer par dessus, ce qui l'empêchera de descendre.

Pourquoy une aiguille de verre, de pareille grosseur qu'une petite aiguille d'acier, va au fond de l'eau, quoy que plus légère.

Une petite aiguille de verre ne peut demeurer sur l'eau, à cause que la matiere subtile qui forme des pores de l'eau, pour entrer dans ceux du verre, où les mouvemens

R ij

sont moins détournés que dans l'eau, comme le montre la refraction de la lumière, passe tout au travers, à peu près de même que si elle passoit par un seul corps, ce qui est cause qu'elle ne peut empêcher que la petite aiguille de verre ne touche l'eau immédiatement, & que sa pesanteur ne la fasse aller au fond.

Objection.

Si c'est la facilité que la matière subtile trouve à passer des pores de l'eau dans ceux du verre, qui fait que

ces petites aiguilles y descendent, comment pourra-t-elle soutenir sur l'eau d'autres petits morceaux de verre, qui ne sont point ronds comme ces petites aiguilles, mais qui ont plusieurs superficies?

Réponse.

Il est certain que la matière subtile qui passe au travers d'une petite partie de matière, ronde comme un cylindre, a moins de chemin à faire que lors qu'elle passe dans une autre petite partie qui a plusieurs côtes. Ainsi l'on ne peut douter que ces

R iij

198 MERCURE

petits morceaux de verre ne détournent la matiere subtile vers plusieurs endroits, & qu'il n'en reste toujours assez qui passe entre eux & l'eau, pour pouvoir les y soutenir.

D'où vient qu'en touchant les feuilles de la *Sensitive*, elles se plient, se forment & se remettent un moment après en leur estat naturel.

La *Sensitive* est composée comme les autres plantes, de plusieurs petits tuyaux creux & pleins d'une matiere

re dont les parties sont fines & délicates. Ces filets se communiquent ensemble par leurs ouvertures, en sorte que le suc qu'ils contiennent, passe des uns dans les autres, à peu près de la même manière que le sang circule dans nostre corps, en passant des veines dans les artères, & des artères dans les veines.

La disposition ou l'arrangement de ces tuyaux est apparemment la cause de cet effet qui fait nostre admiration, & pour vous l'expliquer, je

R iiiij

200 MERCURE

suppose que les petits tuyaux des feuilles partent d'un point qui tient lieu de centre, qu'ils s'unissent ensemble, qu'ils sont avec cela un peu souples, & que le mouvement qu'on imprime aux uns se communique aux autres.

Quand on touche une feuille, elle se plie en se fermant, & après se déplie pour se remettre en son état naturel. La raison est, qu'en touchant la feuille, l'on étresst ces tuyaux dans l'endroit où on les touche, ce

qui fait que le suc trouvant son passage fermé, retourne vers l'endroit d'où il venoit, & l'on conçoit bien qu'il faut qu'en retournant il en rencontre un autre, lequel le réfléchissant vers le lieu où il continueroit de se mouvoir librement, si son passage n'estoit pas fermé, est cause que les endroits des tuyaux qui demeurent ouverts se gonflent & s'approchent d'un centre qui leur sert de point fixe. Mais le suc qui vient toujours de nouveau, gonflant de plus en

plus ces tuyaux, s'ouvre enfin le passage, & poussant les parties des tuyaux qui avoient esté pressées, ne peut manquer de les mettre dans leur situation naturelle, à cause que pour lors ils sont également ouverts par tout. Il faut remarquer que par Centre j'entens la fibre ligneuse qui est au milieu des feuilles, & qui les partage en deux également, à laquelle s'attachent tous les autres tuyaux de la feuille. Cette petite corde est un composé de tuyaux plus pressés les uns

contre les autres que ceux de la feuille.

On remarque encore qu'en touchant seulement à la tige, les feuilles se plient & se déplient comme auparavant. La raison est, que le mouvement qu'on luy imprime en la touchant passe jusqu'aux feuilles, & fait couler le suc dans leurs petits tuyaux en plus grande quantité qu'à l'ordinaire, ce qui est cause qu'ils se gonflent & se raccourcissent, & que les feuilles se ferment; mais quand l'action qui fai-

204 MERCURE

soit couler le suc dans ces tuyaux sans aucun ordre est passée , les feuilles se déplient pour reprendre leur état naturel , à cause que le suc qui coule au dedans s'y distribue pour lors également , & reprend sa route ordinaire.

Après avoir expliqué cette propriété des feuilles de la Sensitive , il faut dire un mot , pourquoy il n'y en a pas une semblable dans les feuilles des autres plantes. Je croy que cela vient de ce qu'elles ont leurs fibres trop du-

res, pour estre pliées par l'action du suc qui coule au dedans. On peut encore dire qu'il y a dans la superficie de leurs tuyaux, des pores assez larges pour laisser passer les plus subtiles parties du suc, qui s'y élance avec vitesse, quand on les presse plus fort en un endroit qu'en un autre. Enfin on ne peut douter que la Sensitive n'ait des ressorts qui la rendent capable de cet effet, & qui different de ceux des autres plantes, & quoy qu'il soit impossible à l'es-

prit humain de démêler tous ceux qui y contribuent, quelquefois on peut dire en general quelle en est la cause, & même l'explication que j'en ay donnée, peut, ce me semble, contenter les personnes raisonnables.

Voicy un Ouvrage qui a fait bruit, & dont le titre vous apprendra le sujet. C'est une imitation des vers Latins de M^r de Santreul, Chanoine Regulier de Saint Victor, faite par M^r Diereville.

208 MERCURE

Vne cruelle main

*Par le coup le plus inhumain
De honte & de douleur fait rougir
mon visage ,*

*Et par un double affront
D'un verre d'eau couvre mon
front.*

*Après un tel mépris , ô Filles de
Mémoire ,
Qui pourra respecter du Mont Sa-
cré la gloire ?*

*Témoins du coup que je reçois ,
Les Satyres , les Dryades ,
Les Faunes & les Nymphes
De leurs ris éclatans font retentir
les Bois.*

*Tandis qu'un grand Prince à sa
Table*

*Me fait un doux accueil & ma
comble d'honneur ,*

*Quelle est la main barbare , im-
pitoyable*

GALANT. 209

Qui me cause tant de douleur ?

*Muses, d'où peut venir une telle
fureur ?*

*Par ce coup imprévu, dont mon
ame est surprise,*

*Je me trouble, & le jour disparoist
à mes yeux.*

*Confus, sans mouvement, à moy-
mesme ennayoux,*

A la Table la plus exquise,

*Je perds le goust des mets les plus
délicieux,*

*Ce ne fut pas ainsi que d'une Au-
guste Reine*

*Vn Poëte * autrefois se vit favo-
rifer,*

Elle sceut luy marquer sans peine

Sen estime par un baiser.

*C'estoit ainsi qu'en ma douleur trop
vive,*

** Alain Chartier.*

Janvier 1695.

S

210 MERCURE

*Du plus cruel affront tous mes sens
agitez,*

*Par les tristes accens d'une voix si
plaintive*

J'invquois mes Divinités.

Chagrin & las d'estre la fable

Des Princesses du Sang Royal,

Je voulois desserter la Table,

Et quitter un lien si fatal.

*Mais lors que je veux fuir un si
sensible outrage,*

*Melpomene m'arreste, & me tient
ce langage.*

*Ton crime a meritè l'affront dont
tu te plains.*

*Connois-tu la Beauté qui cause tes
chagrins?*

*Du plus beau sang du monde elle
tient sa naissance,*

*C'est la Fille d'un Roy, le plus
grand des Humains,*

GALANT. 211

Celle qui d'un CONDE dans
l'ordre des Destins

Par les nœuds de l'Hymen atten-
doit l'alliance.

La Pitié la sceut recevoir,

Elle eust pû se reduire en pou-
dre,

Entre ses mains pour se panir

Jupiter avoit mis son foudre,

Quoy ! content de parler des beautés
de ces Champs

Comme si tu cessois de sentir tes ta-
lens

Tu ne dis rien de la Princesse
Que des Divinitez applaudissent
sans cesse !

Insensé, ne devois-tu pas

Dès le moment que tu l'as
vue,

Chanter les ravissans appas

Dont le Ciel l'a pourvue ?

S ij

212 MERCURE

Les Bois par leurs tendres ra-
meaux ,
Et le doux bruit de leurs feuil-
lages ,
Les Fontaines & les Ruis-
seaux ,
Par le murmure de leurs eaux ,
Et la beauté de leurs rivages ,
Témoignent à l'envy sous ces char-
mans ombrages
A la Princesse leur plaisir ;
Tuy seul dans un honteux
loisir
Tu peux luy refuser ses chants &
ses hommages.
Sa presence devoit t'inspirer de
l'ardeur.
Quel port ! quel air ! Ianon n'a pas
tant de grandeur.
Du plus puissant des Dieux cette
superbe Eïonse,

*Toujours vaine, toujours ja-
louse,*

*Envioit sa douce sœur ;
Venus seus en naissant lui donner
sa beauté.*

*Ces Jardins enchantez tiennent
leurs charmes d'Elle,*

*Elle y répand une grâçe nou-
velle.*

A la louer tout s'invitoit,

*Vn Prince auguste s'exci-
toit,
Toujours froid en ie tiens dans un
profond silence,*

*Et tu ne fais pourquoy la Princesse
s'offense ?*

*Vn tel crime avoit mérité
Plus de severité.*

*Qu'as-tu donc fait, divin
Poëte,*

*De Chaulmeau, de la Ma-
sette*

214 **MERCOURE**

*Dont les sons l'autre jour sous ces
feuillages frais*

*Resentoient par tous dans ces
sombres forêts ?*

*Quelle douceur ! quelle har-
monie !*

*Pour entendre des chants si
beaux*

*La Nymphé SYLVIE **
Serroit de ses eaux.

*Elle t'applaudissait, & de son beau
genie*

*Admirs les talens divers,
Avec plaisir elle monstrois ses
Vers*

*Dont son Vrne estoit embel-
lie.*

Du fameux THEOPHILE
oubliant les amours

La Nymphé tous les jours
** Fontaine de Chantilly.*

GALANT: 215

Du grand **SANTEUIL** se
glorifie.

Pour la Princesse en re-tair
Après avoir chanté ces Prez & ces
Boçages ;

C'est faire à ses charmans at-
traits

Le plus sensible des outrages,
De ce mépris Jupiter irrité,
Pour t'en punir luy mit en main
son Foudre,

Mais elle ne put se résoudre
A tant de dureté ;

De si terribles armes
Ne convenoient point à ses char-
mes.

Dans son juste courroux elle eut
trop de douceur ;

Sa main seule servit à punir ton
offense ,

216 **MERCURE**

*De son coup un foudre foula geoit la
douleur ;*

*D'une belle Princesse une telle ven-
geance.*

Est bien souvent une faveur.

*De crainte que le feu n'en vint sur
son visage ,*

Le remede y fut appliqué.

D'un verre d'eau tu fus masqué ,

Ce n'estoit que par badinage.

Cette Princesse en le jettant ,

Ne dit-elle pas en riant ,

Après le foudre vient l'orage.



Chaque Déesse à ce recit . . .

*Par des ris éclatans marque une
joye extrême ,*

Comme elles Jupiter en rit ,

*Dans ma douleur j'en ris moi-
même.*

Le

Le 7 de ce mois, l'ouverture du Senat de Nice se fit suivant la coutume. M^r le Maréchal de Catinat, accompagné de M^r le Chevalier de la Fare, & de quantité d'Officiers, assista à cette Cere-
monie, à laquelle M^r l'Evê-
que, & toute la Noblesse se
trouverent aussi. M^r de la
Porte, premier President,
prononça, à son ordinaire,
un fort beau Discours, & ex-
pliqua quel doit estre l'usage
de la parole dans la bouche
des Magistrats, avec quelle
dignité, quelle noble liberté

Janvier 1695.

T

218 MERCURE

ils doivent s'en servir pour le soutien & l'administration de la justice. Il parla de la prudence dans les discours même les plus familiers, & s'attacha principalement à montrer de quelle importance il est que les Juges gardent le secret de ce qui se passe dans leurs deliberations, suivant le serment qu'ils en ont fait lors qu'ils ont esté receus. Il fit voir en passant quelle est la foy des sermens, & avec quelle religion les Anciens l'ont observée, ce qu'en ont dit En-

nus & Caton, l'exemple de Regulus, celui des Prisonniers d'Annibal après la Bataille de Cannes. Tout cela y fut tres-bien placé; mais le plus parfait modele qu'il proposa de l'usage de la parole, fut celui du Roy, à qui rien, dit-il, n'est jamais échappé de ce qui se passe dans ses Conseils, & qui a par excellence au dessus de toutes les personnes du monde le don de parler avec une majesté, une dignité & une justesse qui font toujours l'admiration de ceux qui l'entendent. Il cita à cette occasion M. l'E-

T ij

vesque de Niçe, Prelat d'un
 tres-grand merite, qui dans
 le voyage qu'il fit en France,
 il y a quelques années, fut
 honoré par Sa Majesté de
 tant de marques de sa bonté
 & de son estime.

Enfin, retraçant en peu
 de mots tout ce qui s'est pas-
 sé la Campagne dernière à la
 gloire du Roy, dans tous les
 Pays où Sa Majesté par la
 sagesse de ses ordres, autant
 que par sa puissance, soutient
 la guerre contre tant d'Enne-
 mis, il s'étendit sur la valeur,
 la conduite & l'activité avec

lesquelles Monseigneur a rendu inutiles les projets du Prince d'Orange, & garanti la Flandre Françoisse des Incendies, & du pillage dont elle estoit menacée. Il parla des Victoires & des Conquestes de Catalogne, sous la conduite de M^r le Marechal Duc de Noailles, & repassa en peu de mots tout ce qu'a fait de considerable dans cette guerre M^r le Marechal de Carinar, dont la modestie ne souffrit pas peu de se trouver present à cet Eloge, & de s'entendre comparer au

T ij

222 MERCURE

Grand Rabius. Il fit remarquer quelle obligation le Comté de Nice avoit au Roy d'en avoir commis la deffense a Monsieur le Duc de Vendosme, qui par des soins infatigables & une prévoyance pleine de capacité & de sagesse, y avoit conservé le repos aux Peuples, & donné d'ailleurs tant de marques de sa liberalité & de sa magnificence. Il finit en exhortant l'Assemblée de demander à Dieu qu'il luy plust benir le Grand Roy qui seul soutient le poids de tant d'importan-

tes affaires, qui deffend contre tant de Nations, l'Empire que la Divine Providence a commis à sa conduite, & qui après y avoir reformé tant d'abus par ses loix, y fait fleurir la pieté & les bonnes mœurs par son exemple.

Depuis l'année 1666. que la mort de la Reine Mere est arrivée, Monsieur a fait voir son zele & sa pieté, en se trouvant tous les ans à l'Anniversaire qui se fait le 20. de ce mois, pour cette Princeesse. Leurs Alteſſes Royales y ont aſſiſté cette année ſelon leur

T iiij

224 **MERCURE**

coutume, & la Ceremonie en a esté faite par M^r de Maupeou, Evêque de Castres.

Je me suis trompé dans ma Lettre du mois passé, lorsqu'en vous parlant de ce qui s'est passé au Parlement & au Siege de l'Amirauté, en la reception de Monsieur le Comte de Toulouse, en la Charge d'Amiral de France, je vous ay dit que M^r Bourchart de Saron avoit rapporté les Lettres de ce Prince. Ce fut M^r Doujat, Doyen du Parlement, qui en fut le Rapporteur. Il fit de tres-élo-

quens Discours ; lors qu'on proceda à ces deux receptions.

La réputation que feu M^r de Riencourt, Correcteur en la Chambre des Comptes, s'est acquie par son Livre *De la Monarchie Françoise*, qui a déjà esté imprimé trois fois, vous doit faire apprendre avec plaisir qu'il a travaillé à un *Abregé de toute l'Histoire de France*, depuis Pharamond jusques au regne de Sa Majesté. Cet Ouvrage, où se trouvent tous les Portraits de nos Rois, commence à se debiter en

226 **MERCURE**

sept volumes chez le S^r Brunet, Libraire, dans la grande Salle du Palais. Quoy qu'il y ait déjà divers Abregés de cette Histoire, comme l'on trouve toujours des circonstances dans l'un qui sont oubliées dans l'autre, on peut dire que M^r de Riencourt n'a pû rien faire de plus utile au Public, qui ne sçauroit estre trop bien informé de ce qui s'est passé de plus remarquable dans ce Royaume, depuis treize Siècles que l'établissement de la Monarchie a esté fait.

M^r l'Abbé de Villiers a fait un Ouvrage nouveau, qui a pour titre, *Traité de la Satire*, où l'on examine comment on doit reprendre son prochain, & comment la Satire peut servir à cet usage. Cet Ouvrage vous paroitra de faison, puis que jamais on n'a mis au jour un plus grand nombre d'Écrits satiriques, & c'est sans doute ce qui a déterminé M^r l'Abbé de Villiers à écrire sur cette matiere, qu'il a traitée non seulement avec beaucoup de vivacité & d'agrément, mais aussi avec

228 MERCURE

beaucoup de solidité, ayant parcouru toutes les choses où la Satyre peut estre employée, & ayant fait voir par des principes solides ce qu'elle a de bon & de mauvais. Il a mesme pris la précaution de ne rien dire qu'on puisse appliquer avec justice, & comme il n'y a personne qui ne doive convenir des principes qu'il avance, il n'y a aussi personne qui puisse s'offenser de ce Livre, qui porte, comme tous les autres Ouvrages de cet Auteur, un caractère qui marque assez

qu'il écrit sans passion, & qu'il ne cherche qu'à instruire. Aussi est-ce là le caractère que doivent avoir les Ouvrages d'un homme qui s'occupe particulièrement à la Predication. Le Traité de la Satyre dont je vous parle, se vend chez le S^r Anisson, Directeur de l'Imprimerie Royale, rue S. Jacques.

Lidégerte, Nouvelle Historique dont je vous parlay le mois passé, a esté si bien receuë dans vostre Province, que jecroy v^{us} faire plaisir en vous disant que le S^r de

230 MERCURE

Luynes, Libraire au Palais,
en debire une seconde, intitulée *Zulima*. Les *Avantures*
en sont surprenantes & fort
agreablement diversifiées, en
forte que ce petit Ouvrage
contient autant de matiere
qu'il s'en trouvoit autrefois
dans un gros Volume de nos
anciens Romans. Je ne vous
dis rien du stile; vous le con-
noissez, puis que *Zulima* &
Ildegerte sont du mesme
Auteur.

Comme personne au monde
ne s'intereffe plus que vous

à la gloire de nostre Auguste Monarque; je ne doute pas que vous n'ayez ouy parler de deux livres qui luy furent presentez le dernier jour de l'année sous le titre *Des glorieuses Conquestes de Louis le Grand.* Cet Ouvrage contient un Journal par Planches & Estampes gravées de tous les Sieges de Ville qui ont esté faits, & des Batailles qui se sont données, & gagnées avec les Relations depuis le commencement du regne du Roy jusqu'à present. Ce Journal fut commencé par

232 **MERCURE**

M^r de Beaulieu, le premier Ingenieur de son temps, que le Roy voulut bien honorer de son Ordre de S. Michel & de la qualité de Marechal de Camp de ses Armées, pour son mérite, & en consideration de ses services, qu'il ne laissa pas de continuer, quoiqu'il eust perdu son bras droit d'un coup de canon au Siege de Philisbourg en 1644. Il a dessiné, & tracé de la main gauche l'Histoire de Sa Majesté qu'il commença de faire graver avec une dépense extraordi-

faire. M^r le Chevalier de
 Beaulieu estant mort avant
 l'accomplissement d'un si
 beau dessein , Madame des
 Roches, sa Niece, a eu l'avan-
 tage de l'achever autant que
 son bien & la rapidité des
 Victoires du Roy ont pû luy
 permettre de le faire. Elle a
 dedié cet Ouvrage à Sa Ma-
 jesté, qui eut la bonté en le
 recevant, de luy témoigner
 en des termes tres-favora-
 bles qu'Elle en estoit fort
 contente. Quoique cette
 Dame soit veuve depuis
 quatre ans, elle n'a pas laissé

Janvier 1695. V

234 MERCURE

de faire graver les Sieges & les Batailles de cette guerre avec une entière exactitude.

Il n'y a rien de si beau ni de si bien établi, que la Charité generale de Lyon. Cela est si vray, que le Souverain Pontife Innocent XII qui remplit aujourd'huy si dignement la Chaire de Saint Pierre, a voulu avoir depuis peu une copie des regles & de l'institution de cette Charité, pour en establir une à Rome sur ce modele. Un Comte de Lyon est toujours

Le Chef de Messieurs du Bureau, qui sont au nombre de seize. Un de ces Recteurs, à qui son mérite qui luy acquiert une estime générale, a fait donner dans la Charité la direction des Filles de Sainte Catherine, s'estant trouvé au mois de Novembre dans une Assemblée composée de personnes de l'un & de l'autre sexe, la conversation tomba insensiblement sur le jour de la Feste de cette Sainte qui approchoit, puis que l'Eglise la celebre le 25 du mesme mois. Outre que son employ l'en-

236 **MERCURE**

gageoit à faire les frais de cette Feste, à faire orner l'Eglise, à choisir un Predicateur, & enfin à tout ce qu'il faut pour une grande ceremonie, il estoit encore dans l'obligation de faire composer une Harangue en forme de remerciement, pour estre recitée devant Messieurs du Bureau. Il avoit fait travailler à la composition de ce remerciement dont il n'estoit pas content, & comme une aimable Fille du quartier de Saint Nisier, nommée Mademoiselle Bernard, estimée

de tout le monde pour son esprit & pour son mérite, se trouvoit présente, ce Recteur luy dit, qu'à moins qu'elle ne voulust bien s'employer à retoucher ce remerciement, dont il renoit la copie, il ne pourroit avoir ni la justesse ni l'agrément que ces pieces d'éloquenc-ces doivent avoir. Tout le monde joignit ses prieres à celles qu'il luy faisoit, & trois ou quatre jours après, cette Demoiselle luy en-voya le remerciement qui suit, fait sur le plan du pre-

238 MERCURE

mier qu'on l'avoit obligée de prendre.

REMERCEMENT
Des Filles de Sainte Catherine, à Messieurs les Recteurs de la Charité générale de Lyon, prononcé par une Fille de leur Communauté, le jour de leur Feste, en l'année 1694.

MESSIEURS,

Que pouvez-vous aujourd'hui attendre de nous qui mérite votre attention ? Nous ne venons

point pour vous faire un remer-
ciement qui soit digne de vous,
et digne des bontez que vous
avez pour nous. Notre cœur a
icy bien plus de part que notre
esprit, et d'aussi foibles expres-
sions que les nôtres, ne sauraient
jamais qu'imparfaitement vous
marquer, et notre devoir, et
notre reconnoissance.

En effet, Messieurs, votre
charité, qui depuis près de deux
siècles surpasse tout ce qui se pra-
tique ailleurs, s'est surpassée elle-
mesme cette année. Dans ces temps
difficiles où le Ciel a semblé n'a-
voir point d'égard à nos besoins,

240 MERCURE

nous avons trouvé en vous de véritables entrailles de pere. Votre sage prévoyance a heureusement suppléé au defaut & à la sterilité de la nature. Au milieu d'une desette generale, vous avez eu le secret de faire régner icy l'abondance. Cette misere publique n'est point venue jusqu'à nous; nous ne l'avons connue que par ce grand nombre de pauvres & de misérables de toutes les Provinces que vous avez reçus dans cette Maison, où la faim & le froid, la pauvreté & l'indigence, ne les accompagnoient qu'à la porte, & n'y entroient jamais

jamais avec eux ; malheureux
jusques-là , heureux du secours
qu'ils rencontroient.

C'est ce Zele , Messieurs , si
pur & si desintereffé dans ce
temps où l'on donne tout à l'in-
terest , qui fait l'admiration de
cette grande Ville , & l'étonne-
ment des Etrangers. C'est ce Zele,
dis-je , qui est une preuve invin-
cible de la verité , & de la gran-
deur de nostre Religion. Car , où
trouvez-on que la vertu des
Payens inspire de semblables sen-
timens ? L'humilité , la patience ,
le desintereffement , l'activité , la
vigilance , la Charité en un mot ,

Janvier 1695.

X

242 MERCURE

cette Reine des Vertus, ne fut jamais de son partage. Le Dieu que nous adorons est seul capable de donner un si grand & un si beau Zèle, comme il est seul capable de le récompenser.

En effet, Messieurs, faire du bien sans cesse, & croire n'en faire jamais assez, se faire mesure en le pratiquant un plaisir de ses peines, ne rejeter aucunes prières, prévenir souvent les desirs, ne manquer jamais aux besoins, n'avoir d'autres vûes que nostre bien, nostre utilité, nostre instruction, nostre établissement; entrer pour cet effet dans toutes nos

infirmitez, écouter toutes nos demandes, faire justice à toutes nos plaintes, pourvoir à toutes nos necessitez, & venir enfin icy s'abaisser jusqu'à nous avec tant d'attachement & d'assiduité, se sont là, Messieurs, comme ce sont en effet vos occupations ordinaires, quel autre peut vous inspirer de si charitables exercices qu'un Dieu qui n'est que Charité & la Charité mesme?

Mais n'y a-t-il point icy de la remerité à vouloir peindre avec de si communes couleurs des vertus si peu communes, & pour nous acquiter envers Monsieur le

X ij

244 MERCURE

Comte d'un devoir filial, & qui réponde en quelque manière à son attente, de quelles expressions, quelque choisies, qu'elles puissent estre, pouvons nous nous servir, qui ne soient bien au dessous & de son mérite & de sa vertu? Comme il est d'une naissance illustre, & d'un rang fort distingué dans le monde, nous avons toujours trouvé en luy un Bienfaicteur d'une distinction singulière. Qui de nous peut ignorer qu'il est infiniment honneste, extrêmement genereux, & tres-charitable?

Ouy, Monsieur, il y a des

occasions, heureuses, & c'en est icy
une pour nous, où nous aurions
lieu de faire voir publiquement,
en parlant de nostre bonheur dans
la desolation publique, que vous
n'estes pas de ces Grands du mon-
de, & de ces Heureux du siècle,
qui contens de leur propre felicité,
se soucient peu de la misere des au-
tres: & qu'à l'exemple de Louis
le Grand, nostre pieux & invin-
cible Monarque, vous ne trou-
vez la grandeur considerable que
par les frequentes & considera-
bles occasions, qu'elle donne sans
cesse d'obliger & de bien faire;
mais ny le temps ny le lieu, ny

246 MERCURE

vostre propre modestie, ne nous permettent pas d'entrer dans un sujet d'une si vaste étendue ; & le meilleur party que nous puissions prendre, est celui de nous taire.

Se taire ! eh le pouvons nous après tant d'obligations que nous avons aussi à M. le President ? Qui de nous n'a pas éprouvé ses bontez, sa générosité, son grand cœur ? Que ne fait-il point pour nous conserver dans nos Privilèges ? Ne sçait-on pas qu'il y donne tous ses soins ; qu'il entre dans tout le détail des affaires de cette Maison, avec toute la cha-

GALANT. 247

leur & toute l'application possible, jusqu'à quitter les siennes propres pour se donner entièrement à nous ?

Se taire ! eh le pouvons nous encore dans cette occasion sur le sujet de celui qui en tant d'autres, parle toujours si favorablement pour nous ? La richesse de ses expressions, la finesse de ses pensées, l'abondance de ses raisons ; les traits de sa morale qu'il emploie toujours à coup seur, lorsqu'il s'agit de nous défendre, & de repousser l'injustice, méritent bien que nous lui donnions à notre tour quelque peu d'encens, &

X iij

248 MERCURE

que l'on sçache publiquement qu'il n'est pas homme à se laisser entêter de si peu de chose.

Ce que nous aurions à dire de M. l'Exconsul ne nous touche pas moins. Tout parle icy de ses bienfaits, de ses soins, de son économie, de son exactitude, & quand nous n'en dirions rien, ces Bâtimens magnifiques, toujours si bien entretenus, & où rien ne manque, parleroient hautement pour nous. Mais le moyen de nous acquitter aujourd'huy par un seul remerciement envers celuy qui sçait si bien faire exécuter toutes choses ? Quoy qu'il y ait peu de temps

GALANT. 249

que nous ayons l'honneur de posséder M. le Tresorier des deniers de la Maison, nous ne laissons pas de luy estre déjà beaucoup redevables. Ses inclinations honnestes, & bienfaisantes ne nous donnent pas lieu de douter qu'il ne marche sur les pas de son Predecesseur, & nous font bien connoître qu'il n'a pas moins herité de ses vertus, que de ses biens, puisqu'il semble les avoir en commun avec nous, & qu'il les distribue d'une main toujours également liberale.

Quelles graces, quel remerci-

250 MERCURE

ment peut nous acquiter de ce que nous devons à celui qu'en nous a fait l'honneur de nous donner pour Directeur de nôtre Communauté, & que n'aurions-nous pas à dire de tant de peines, & de tant de charitables soins qu'il prend pour nous soulager, pour nous instruire, & pour nous établir ? Si nous ne craignons de blesser sa modestie, nous dirions icy qu'il a plus de promptitude à prévenir nos besoins, que nous n'en avons à les luy faire connoître ; mais comme elle nous impose silence, & qu'elle ne nous permet pas d'en dire davantage,

GALANT. 251

c'est le seul endroit de nostre vie
où il nous est dur d'obéir.

Enfin, Messieurs, ce nous sera
toujours une véritable peine que
d'avoir à vous remercier comme
il faut de toutes celles que nous
vous donnons toutes en generat,
& chacune en particulier dans la
diversité de vos emplois. Nous le
dirons encore à vostre gloire, dans
ce temps où la Charité est aussi
froide que les nuits de la Saison
où nous sommes, elle a trouvé le
secret de se rallumer dans vos
cœurs avec autant d'ardeur que
dans les premiers siècles de l'E-
glise. Vos yeux, vos oreilles, &

252 MERCURE

vos mains ne sont jamais longtemps à s'ouvrir sur les misères des Pauvres ; vos yeux à les voir avec pitié, vos oreilles à les écouter avec plaisir, & vos mains à les secourir avec promptitude. Dans toutes vos charitez vous n'estes pas mesmes charitables à demy Nous devons ce témoignage à la verité, & ces loüanges à vos vertus. Nous voudrions bien que ce Remercement püst répondre en quelque maniere à l'éclat, & au merite de tant d'actions glorieuses que vous faites tous les jours ; mais comme nous ne scaurions nous acquitter envers vous qu'en

benedictions, & en souhaits, & que c'est là toute la richesse des Pauvres, fasse le Ciel que les pauvres Filles de Sainte Catherine, charmées de vos soins, pénétrées de vos charitez, comblées de vos bienfaits, soient un jour toutes occupées à vous faire à tous des couronnes dans la gloire.

Vous sçavez, Madame, la perte que la France a faite, en la personne de François-Henry de Montmorency, Duc de Luxembourg & de Piney, Pair, Maréchal &

254 MERCURE

Premier Baron Chrestien de France , Chevalier , Commandeur des Ordres du Roy , Souverain de Lusse & d'Argremont , Comte de Ligny en Barrois , Baron de Dangu , Seigneur de Precy , Blaincourt , Blanqueval , Creve-cœur , Bourg , Lanfac , S. Savin , Capitaine de la premiere & plus ancienne Compagnie Françoise des Gardes du Corps , Gouverneur & Lieutenant General pour Sa Majesté de la Province de Normandie , & General de ses Armées. Il fut attaqué d'une fausse Pleuresie

le Vendredy 31. de l'année
dernière, & tous les remèdes
s'estant trouvez inutiles ils
mourut à Versailles le Mardy,
4. de ce mois, avec tous les
sentimens de fermeté & de
piété que l'on peut souhaiter
dans un grand homme &
dans un véritable Chrestien.
Ce fut le Pere Bourdalouë,
Jesuite, qui l'assista à la mort,
& il n'eut pas de peine à le
mettre dans la resignation
qu'il luy inspira pour les vo-
lontez du Souverain Maistre.
La Maison de Montmorency
dont il estoit, l'une des plus

anciennes, & des plus illustres du Royaume, a eu quantité de grands Officiers de la Couronne, comme des Connestables, des Marefchaux, & des Amiraux, & plusieurs Grands-Maîtres, Grands-Chambellans, Grands-Bouteillers, & grands Panetiers de France. Bouchard de Montmorency, Premier de ce nom, vivoit en 955. Il estoit un des plus considerables Seigneurs de son temps. Il fut Pere de Bouchard II. Sire de Montmorency, & d'Alberic de Montmorency, qu'on croit estre le premier Connestable

GALANT 257

de France. Bouchard III. Sire de Montmorency & d'Escouen, Fils de Bouchard II. laissa Thibaut & Hervé de Montmorency. Thibaut fut Connestable de France, & en grand credit auprès du Roy Philippe I. & estant mort sans enfans, Hervé de Montmorency qui luy succeda, fut Grand Bouteiller de France. Il laissa pour Fils Bouchard de Montmorency IV. du nom, Pere de Mathieu de Montmorency, Connestable de France sous le regne de Louis le jeu-

Janvier 1695.

Y

258 MERCURE

ne. Mathieu de Montmorency I. du nom, épousa en premières nopces Anne, Fille naturelle de Henry I. Roy d'Angleterre & Duc de Normandie, & en secondes, Adelaïde de Savoye, Veuve du Roy Louis le Gros, & Fille de Humbert II. Comte de Savoye & de Gilte de Bourgogne. Il eut de Laure de Hainault, Fille de Baudouin IV. Comte de Hainaut, Bouchard V. S^r de Montmorency, qui fut Pere de Matthieu II. dit le Grand, Connettable de France, sous le Roy

Philippe Auguste. Son Fils
Bouchard VI. eut pour Fils
Mathieu III. Pere de Ma-
thieu IV. de Montmorency,
d'Ecoüen & de Damville, A-
miral & grand Chambellan de
France sous le Roy Philippe
le Bel. Celuy-cy fut Pere de
Jean de Montmorency I. du
nom, qui de Jeanne Calletot,
Fille de Robert, S^r de Berne-
val en Caux, laissa Charles
Sire de Montmorency, Ma-
réchal de France, qui eut
pour Fils Jacques I. Sieur de
Montmorency, Conseiller &
Chambellan du Roy Char-

Y ij

260 MERCURE

les V.L. qui le fit Chevalier en 1380. après les ceremonies de son Sacre. Jean II. du nom, Fils de Jacques, fut pourvû vers l'an 1425. de la Charge de Grand Chambellan de France, & rendit de grands services aux Rois Charles VII. & Louis XI. Il eut de Jeanne, Dame de Fosseux, Fille aînée, & principale heritiere de Jean de Fosseux, Conseiller & Chambellan de Jean, Duc de Bourgogne, Jean de Montmorency III. du nom, & Louis de Montmorency, S^r de Fos-

GALANT. 261

feux, qui a donné origine
aux Seigneurs de Fosseux,
ayant esté Pere de Roland de
Montmorency, Baron de
Fosseux, qui de Louise d'Or-
gemont eut Claude de Mont-
morency, Baron de Fosseux.
Celuy-cy laissa Pierre de
Montmorency, marquis de
Thury, Baron de Fosseux, S^r
de Laurelle, & François de
Montmorency, S^r de Hallor,
de Bouteville & de Creve-
cœur. Ce dernier eut pour
Fils François II. du nom, &
Louis de Montmorency, S^r
de Bouteville & de Pressy,

262 MERCURE

Comte de Lusse, & Vice-Amiral de France, qui ayant épousé Charlotte-Catherine de Lusse, Fille & heritiere de Charles, Comte de Lusse dans la Basse-Navarre, en eut François de Montmorency, Comte de Lusse, S' de Bouteville, qui s'estant acquis une grande reputation dans les combats singuliers, dont il estoit toujours sorty victorieux, eut enfin la teste tranchée le 21. Juin 1627. pour s'estre battu dans la Place Royale avec le Comte de Chapelles, contre le Marquis de Beuvron, & Henry d'Am-

GALANT. 263

boise, marquis de Buſſi, qui fut
tué. Il avoit épouſé Iſabel de
Vienne, & il en eut François.
Henry de Montmorency
poſthume, Comte de Boute-
ville & de Luſſe, né le 7. Jan-
vier 1628. C'eſt M^r le Maréchal
Duc de Luxembourg qui
vient de mourir. Il fut reçu
Duc & Pair au Parlement le
22. de May 1662. & le Roy le
fit Maréchal de France le 30.
Juillet 1675. Il avoit épouſé
en 1661. Madeleine-Charlotte-
Bonne Thereſe de Clermont,
Duchefſe de Luxembourg,
Fille de Charles-Henry Cler-
mont de Tonnerre, & de

264 MERCURE

Marie-Charlotte de Luxembourg, Duchesse de Piney, Comtesse de Ligni, qui estoit Fille de Henry de Luxembourg, Duc de Piney, & de Madeleine de Montmorency, Dame de Thloré. Marie-Charlotte de Luxembourg, Duchesse de Piney, Princesse de Tingry & Comtesse de Ligny en Barrois, se démit du titre de son Duché en mariant Madeleine-Charlotte-Bonne-Thereise sa Fille à François-Henry de Montmorency dont je vous apprens la mort, & elle en transmit le droit femelle dans

GALANT. 265

dans cette maison illustre en la personne de son Gendre, à condition de porter le nom & les Armes de Luxembourg, qu'il a rendu celebre, aussi bien que le Sang de Montmorency, fameux par tant de Grands Maistres, Connestables, & Amiraux de France, ayant surpassé par sa valeur & par ses Emplois jusques à la mort, les actions memorables des Luxembourgs & des Montmorencis, connues dans les Histoires des siecles passez. Les marques de valeur & de courage qu'il

Janvier 1695.

Z

266 MERCURE

avoit données en toutes sortes d'occasions dans les premières années, avoient fait si bien connoître son attachement pour le service du Roy; qu'après qu'il eut rempli plusieurs emplois de guerre convenables à sa qualité & à son âge, Sa Majesté le choisit, lors qu'Elle déclara la guerre à l'Espagne en 1667. pour servir en qualité de Lieutenant General de son Armée en Franche Comté; & en la même année il se rendit maître de la Ville de Salins, & des Ports confide-

tables qui sont aux environs de cette Place, ce qu'il fit en peu de temps. Un succès si prompt & si heureux ayant fait voir avec beaucoup de gloire pour luy, ce que l'on pouvoit attendre de son experience en la guerre, & de sa fidelité, le Roy voulut bien luy confier le commandement en chef de l'Armée qu'il avoit alors sur pied dans les Pays de Limbourg & de Luxembourg, qu'il soumit à la contribution; & depuis, Sa Majesté luy donna le mesme commandement en chef de

Z ij

268 MERCURE

l'Armée confederée, dans la guerre qu'Elle fut forcée d'entreprendre contre la Hollande en 1672. Il y réussit avec beaucoup d'avantage dans toutes les entreprises dont il fut chargé, principalement dans les Sieges de Grool Deventer, Coworden, Sewol, Campen, Hardewick & Harbourg, ce qui fit qu'on luy remit le commandement des Conquestes qu'on venoit de faire sur les Estats-Generaux des Provinces Unies. Le soin particulier qu'il prit de conserver les Places conquises, &

la vigueur qu'il fit paroître à la levée du Siege de Woerden , ainsi qu'à la défaite d'un Corps considerable de Troupes , commandé par le Comte de Konismark , luy acquit un nouveau mérite auprès du Roy , & ce mérite augmenta encore par les Services qu'il luy rendit en qualité de son Lieutenant General en l'Armée que Sa Majesté commandoit en personne dans la Franche-Comté , en l'année 1674. J'oubliois de vous dire que dans l'hiver qui suivit la prise de Voër-

Z iij

270 **MERCURE**

den, il fit une grande course sur les glaces, & prit Sumerden. Vous vous souvenez du bruit que fit une action si hardie & si extraordinaire. En se retirant de Hollande, il fit cette belle retraite dont on a parlé avec de si grands éloges, & passa entre les Armées de l'Empereur & de Hollande, qui estoient de soixante-dix mille hommes, & la sienne de vingt mille seulement. Il servit sous Monsieur à la Bataille de Cassel, & à celle de Sénéf, sous Monsieur le Prince. Ce fut

luy qui obligea le Prince d'Orange à lever le Siege de Charleroy en 1674. Il commandoit à la Bataille de Saint Denis, & on peut dire qu'il en remporta d'autant plus de gloire qu'il ne devoit pas estre sur les gardes, puisqu'il avoit tout sujet de croire que le Prince d'Orange, qui avoit la Paix signée dans sa poche, ne songeroit pas à l'attaquer. Je passe les autres actions qui sont connues dans toute l'Europe, comme la Bataille de Fleurus qu'il gagna en 1690. & qui fut précédée par un

Z. iii

272 MERCURE

combat de Cavalerie p L'affaire de Leuze en 1691. La Baraille de Steinkerke en 1692. celle de Neerwinde en 1693. & la retraite de Vignamont sur l'Escaut, faite en 1694. en presence des Ennemis qui ne luy disputèrent point le passage de la Sambre, & il eut l'avantage de les empescher de passer l'Escaut. On peut dire qu'il avoit un tres grand ascendant sur le Prince d'Orange, qu'il a battu en toutes rencontres. Aussi a-t-on remarqué que ce Prince qui l'apprehendoit, témoigna beaucoup de cha-

grin quand il apprit que le Roy. l'avoit nommé pour commander ses Armées. Ce qui luy estoit tres. avantageux, c'est que les Troupes avoient en luy une grande confiance, en forte qu'ils se faisoient un plaisir de le suivre par tout où il vouloit les mener. Ce General estoit agreable aux Princes & à toute l'Armée, & son sang froid dans un combat, auroit esté capable de tout reparer quand la Victoire auroit chancelé, rien ne rassurant si bien les Troupes, que la confiance qu'ils lisent sur le

274 **MÉRURE**

visage de celuy qui les commande.

M^r le mareschal Duc de Luxembourg laisse cinq enfans, sçavoir quatre Fils & une Fille. L'Aîné est Charles-François-Federic de Montmorency-Luxembourg Duc de Montmorency, Pair de France, Prince de Tingri, mareschal des Camps & Armées du Roy, Gouverneur & Lieutenant General pour Sa majesté en la Province de Normandie.

Le second est Pierre-Henry Thibault de Montmorency-Luxembourg, Abbé

d'Houfscamp en Normandie & de Saon en Lorraine. Il est Docteur de Sorbonne, & pourveu par Sa Majesté d'un Brever de Grand Maître de l'Ordre du Saint Esprit de Montpellier.

Le troisieme est Paul Sigismond de Montmorency-Luxembourg, Comte de Lusse, Brigadier des Armées du Roy, & Colonel du Regiment de Piemont. Madame la Princesse de Mekelbourg, sa Tante l'a fait son heritier principal, & luy a donné le Duché de Chastillon sur

Loing, dont Sa Majesté luy a accordé des Lettres.

Le quatrième est Louis-Christien de Montmorency, Chevalier de Malte. Il est âgé de dix huit ans, & a déjà fait trois Campagnes sous feu M^r le Mareschal son Pere. Il a esté fait Colonel du Regiment de Provence que commandoit M^r le Comte de Lutse son Frere.

M^r le Prince de Neuchastel, ci-devant Chevalier de Soissons, a épousé Angélique Cunegonde de Montmorency-Luxembourg, fille

de feu M^r de Luxembourg;
& madame la Princesse Du-
chesse de Nemours, l'a fait
son héritier principal en fa-
veur de ce mariage.

Je ne vous dis rien de la
maison de Luxembourg, l'u-
ne des plus illustres de l'Eu-
rope, qui a eu cinq Empe-
reurs, dont trois ont esté
Rois de Bohême. Le corps
de M^r de Luxembourg a esté
transporté dans son Duché
de Piney près de Troye en
Champagne, où il doit estre
inhumé, & le soin de con-
duire la pompe funebre de

ce transport a esté donné
à Messire François Doli
Bicart, Sieur de Villevrart,
Cousin Germain de Madame
la Comtesse de Bouteville,
Mere de M^e de Luxembourg,
qui est encore vivante, & âgée
de quatre-vingt-huit ans. M^e
de Villevrart a toujours servi
depuis la bataille de Lens,
avec assiduité & distinction,
sous les ordres de ce Gene-
ral, qui luy avoit confié la
garde de sa personne si tost
que le Roy luy eut donné le
commandement de ses Ar-
mées.

Madame la Princesse de
Mékélbourg, sœur de feu
M^r le Marechal Duc de Lu-
xembourg, ne luy a surves-
cu que peu de jours, estant
morte le 24. de ce mois.
Elle avoit épousé en premie-
res Noces Gaspard de Coligny
IV du nom, Marquis d'Ande-
lor, Lieutenant des Camps &
Armées du Roy, & désigné
Duc de Chastillon. Il estoit
fils du marechal de Chastil-
lon, & d'Anne de Polignac,
& ayant abjuré l'Herésie de
Calvin en 1643. il mourut au
Chateau de Vincennes le 9.

280 MERCURE

Janvier 1649. d'un coup de mousquet qu'il receut à l'attaque de Charenton dans les temps difficiles. Il fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaye de Saint Denis en France, & eut un fils posthume, Henry Gaspard de Coligny, Duc de Chastillon mort le 25. Octobre 1657. Elisabeth Angelique de Montmorency, la veuve, prit une seconde alliance en 1663. avec Christian-Louis de Meckelbourg Prince des Vandales, mort depuis quelques années, & dont je vous ay en-

tretenue amplement en ce temps-là. Madame la Princesse de Meckelbourg a voulu estre enterree à Saint Sulpice la Paroisse, sans aucune ceremonie.

Sur la fin du mois passé, milord Jacques Seaton, Comte de Dumfermling, Chevalier de l'Ordre de Saint André, mourut à Saint Germain en Laye. Sa fidelité inviolable pour son legitime Souverain, ainsi que les marques de valeur qu'il avoit données en beaucoup d'occasions, luy avoient acquis

Janvier 1695. A a

282 MERCURE

beaucoup d'estime. Ce Milord avoit succédé à deux hommes d'une valeur surprenante, & d'une fidélité à l'épreuve pour leur Roy. Ce sont les Capitaines Dundée & Canon, qui ont soutenu si long temps les intérêts du Roy d'Angleterre en Escoffe, & se sont fait admirer de toute l'Europe. L'Ordre de Saint André est le plus ancien Ordre d'Escoffe.

Voicy les noms de quelques autres personnes considérables de l'un & de l'autre

ire Sexe, mortes depuis ma
derniere Lettre.

Messire Louis - François
Gourreau, Seigneur de la
Proustiere & du Boisgillon,
Conseiller de la Grand'
Chambre, & ci-devant Presi-
dent aux Enquestes, M^r l'Ab-
bé Cadeau est monté en la
Grand' Chambre en sa place.
M^{re} Madame Marguerite de
Harlay, Abbessé de l'Ab-
baye de Port Royal au Faux-
bourg Saint Jacques. Elle
estoit sœur de M^r l'Arche-
vesque de Paris. Sa majesté
a donné l'Abbaye de Port

Aa ij

284 **MERCURE**

Royal à madame de Bréval
sa Niece, qui estoit Priame
de Saint Aubin près de Gour-
nay en Normandie.

Messire Thierry Sevin, Sei-
gneur de Luiney, & autres
lieux. Il estoit President en
la Seconde Chambre des En-
questes.

M^{re} le Marquis Laurent
Cavallerini, mort d'Apople-
xie. C'estoit le Frere Aîné du
Nonce du Pape en France.

Messire François Moreau,
Licentié en Theologie, Cha-
noine de l'Eglise de Paris, &
Abbé de Forestmonstier. Il

estoit Fils de feu M^r Moreau,
premier Medecin de Madamela Dauphine.

Dame Elizabeth Largentier. Elle estoit Veuve de M^{re} Gabriel de la Mothe-la-Mire, Chevalier, Seigneur de Angest, Avenecourt, &c. Lieutenant de Roy de la Citadelle de Pignerol.

Messire Simon de Montleart, marquis de Rumont, Fromont, mailoncelle, & autres lieux.

Messire Philbert de Berthet, Seigneur de la Selle & de Gorze, Vicomte de Nagu,

286 MERCURE

Germollé , & autres lieux.
 C'estoit un Gentilhomme
 d'une ancienne maison ori-
 ginaire du Beaujollois. Il y
 avoit plusieurs années qu'il
 s'estoit retiré à Malcon, dans
 le voisinage de laquelle Ville
 il possédoit des terres consi-
 dérables. La grande devo-
 tion dans laquelle il vivoit ,
 ne l'empeschoit point de pa-
 roistre agreablement dans le
 monde. Il y avoit déjà long-
 temps qu'il estoit veuf de la
 Sœur de M^{rs} les marquis d'Es-
 prés & de la Rochetullon, dont
 je vous ay quelquefois parlé

dans mes Lettres. Il l'avoit épousée avec dispense, à cause qu'elle étoit sa cousine, étant petite Fille de Jacqueline Charreton de la Terrière, Dame de la Rochetillon & M^r de la Salle-Gorze, dont je vous apprens la mort, avoit eu pour mere l'heritiere de la Salle, du nom de Charreton, sortie de la branche Aînée de cette maison. Il laisse plusieurs enfans de son mariage. Outre ces alliances, la maison de Gorze Berthet est encore alliée à celles de Nangu-Varenne, Foudras, de Lu-

288 MERCURE

gny , de Rebbé , de Mauls ,
Saint Romain , & plusieurs
autres. Elle porte d'azur à trois
Gerbes d'or , 2 & 1.

Dame Jeanne de Pas Feu-
quieres , Sœur de feu M^r le
marquis de Feuquieres , mort
Ambassadeur du Roy en Es-
pagne. Elle avoit esté mariée
en premieres nopces à Messire
Louis d'Aumale , Cadet de
cette Maison-là , & en secon-
des nopces , elle avoit épousé
Messire Jean de Montmoren-
cy , Seigneur de Villeroye
en Picardie , dont elle n'a
point eu d'enfans. Du pre-
mier

miet mariage elle laissa Dame Judith d'Aumale, Veuve du feu Seigneur de Boilgibaut, dont elle n'a qu'un Fils, qui est M^r l'Abbé de Boilgibaut d'Aumale.

Messire Guy de Bar, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur des Ville- & Citadelle d'Amiens, & Grand Bailly de Picardie. Il estoit âgé de quatre-vingt-onze ans, & il en avoit passé plus de soixante & dix dans le Service. Sa Majesté a donné le Gouvernement d'Amiens, & la Charge de Grand
Janvier 1695. Bb

290 ME P. CURE

Bailly de Picardie, à M^r le
marquis de Bar, son Fils.

Le 27. du mois passé, Je
Roy nomma M^r l'Abbé de
Clermont de Rouffillon à
l'Evesché de Laon, qui luy
donne le titre de Duc & Pair.
Clermont est le nom de plu-
sieurs Maisons Illustres, qui
sont divisées en diverses bran-
ches. Le mesme jour Sa Ma-
jesté donna un grand nom-
bre d'Abbayes : Sça-
voir.

L'Abbaye de Preaux, Or-
dre de Saint Benoist, Diocèse
de Lizieux, à M^r l'Abbé d'Es-

trées. Tout jeune qu'il est,
il marche sur les traces de M^r
le Cardinal d'Estrées son On-
cle, & le choix que Sa Ma-
jesté a fait de luy, pour l'en-
voyer Ambassadeur en Por-
tugal, marque son esprit.

L'Abbaye de Saint Vale-
ry, Ordre de Saint Benoist,
Diocese d'Amiens, à M^r l'Ab-
be de Fenelon. C'est un hom-
me d'une grande probité, &
fort estimé par sa conduite.
L'honneur qu'il a d'estre
Prcepteur des Enfans de
France, fait son éloge. Je vous
parlay de luy en ce temps-là.

Bb ij

292 MERCURE

& lors qu'il fut reçu à l'Académie Française.

L'Abbaye de la Cousture, Ordre de Saint Benoist, Diocèse du Mans, à M^r l'Abbé de Chamilly. Il est Neveu de M^r de Chamilly, Gouverneur de Strasbourg, dont la valeur & les grands services sont connus.

L'Abbaye de Conches, Ordre de Saint Benoist, Diocèse d'Evreux, à M^r l'Abbé d'Auvergne. Il est Fils de M^r le Comte d'Auvergne, & Chanoine de Strasbourg, où la sagesse & la piété ont édi-

1 d d

fié meſme les Lutheriens.

L'Abbaye de Saint Lo, Ordre de Saint Auguſtin, Dioceſe de Conſtance, à M^r l'Abbé de Langle. Il eſt homme de mérite & d'érudition, & Precepteur de M^{le} le Comte de Toulouſe.

L'Abbaye d'Abſie, Ordre de Saint Benoît, à M^r l'Abbé le Boulz. Il eſt Aumônier de Sa Maieſté.

L'Abbaye de Corbigny, Ordre de Saint Benoît, Dioceſe d'Autun, à M^r l'Abbé Pucelle. Il eſt Fils de feu M^r Pucelle, Premier Preſident

B b iij

294 MERCURE

au Parlement de Grenoble,
& Neveu de M^{le} Maréchal
de Catinat.

L'Abbaye de Gimont,
Ordre de Cîteaux, Diocèse
d'Arch, à M^{le} l'Abbé du
Bourg. Il est Frere de M^{le}
Comte du Bourg, Maréchal
de Camp en Catalogne, &
Commandant les Troupes en
Languedoc, sous M^{le} Com-
te de Broglie, Lieutenant
General.

L'Abbaye de Cherlieu, Or-
dre de Cîteaux, Diocèse de
Besançon, à M^{le} l'Abbé de
Moncley.

L'Abbaye de Saint Vincent du Breuil, Ordre de Saint Benoist, à M^r l'Abbé Perit. Il est Conseiller au Parlement de Paris.

L'Abbaye de Saint Pierre de Nantz, à M^r l'Evesque de Lodève.

L'Abbaye de Quincy, Ordre de Cîteaux, Diocese de Langres, à M^r l'Abbé Coignet de Marmiesse. Il a esté Chapelain du Roy.

L'Abbaye de Brignon, Ordre de Saint Benoist, Diocese de Poitiers, à M^r l'Abbé de Vauroüy. Il est

B b iiii

296 MERQUIRE

Frere, des deux Officiers aux Gardes de ce nom; qui ont esté tuez dans le service.

L'Abbaye de Bonnevaux, Ordre de Cistaux, Dioecese de Roitiers à M. l'Abbé le Pileur, choisi par M. l'Archevesque de Paris, pour Supérieur des Dames Religieuses de la Conception & des Filles de la Misericorde. Il est Fils de Messire Jean le Pileur, Seigneur de Granbonne, Maître des Requestes de la feuë Reine Mere, & Correcteur en la Chambre des Comptes, & de Dame Ca-

atherine d'Haudebord du Buif-
 son, Sœur de M^{re} du Buifson,
 Intendant des Finances. Il a eu
 deux Freres Capitaines dans
 le Regiment de Picardie ,
 dont l'un Messire Thomas le
 Pileur, a épousé Dame Con-
 stance de Caron, Fille de Fran-
 çois de Caron , Chevalier de
 l'Ordre de S. Michel & Dire-
 cteur General du Commerce
 de la Compagnie des Indes.
 Dame Catherine le Pileur sa
 sœur, a épousé Messire Char-
 les Paviot, Procureur Gene-
 ral en la Chambre des Com-
 ptes de Normandie. Mes-

298 MERCURE

seigneurs le Pileur sont d'une ancienne Famille de Paris, & descendent par divers degrez de generation de Jean le pileur, Maistre des Requestes de Louis ; Duc d'Orleans, qui fut depuis le Roy Louis XII. Ce Jean le pileur fonda à Paris, rue de Grenelle quartier Saint Honoré, en 1497. l'Hospital des Femmes Veuves pour loger huit pauvres Femmes, que ceux de cette Famille ont droit de nommer lors qu'il y a des places vacantes. Le Buste de ce Fondateur fait en pierre & en ro-

be, est élevé dans une Galerie qui conduit aux Chambres de cet Hospital, & au bas du Buste sont les Armes au chef desquelles il y a trois pelicans, qui ont donné lieu à la Devise qu'on y voit écrite, *Mortuus vivo, similis Pelicano*, parce que comme le pelican tire de sa propre substance dequoy nourrir ses petits, il donnoit une partie de sa Maison pour loger les pauvres.

es L'Abbaye de Geneston,
Ordre de Saint Augustin,
Diocèse de Nantes, à M l'Ab.

bé de Montmorency, Fosseur.
 Je vous ay marqué l'origine
 de cette Maison, en vous
 parlant de la mort de M^r le
 Marechal Duc de Luxem-
 bourg.

L'Abbaye de Belle Etoile,
 Ordre de premonstré, Dio-
 cese de Bayeux, à M^r l'Abbé
 de Verneuil. Il est Chantre
 de la Sainte Chapelle du
 Vivier.

L'Abbaye de Saint Thiers
 de Soou, Ordre de Saint Au-
 gustin, Diocese de Valence,
 à M^r l'Abbé de Saint André.

L'Abbaye de la Frenade,

GALANT. 301

Oratoire de Cîteaux, Diocèse de Saintes, à M^r l'Abbé Moreau. Il est Fils de la Nourrice de Monseigneur le Dauphin.

L'Abbaye de Saramon, Ordre de Saint Benoît, Diocèse d'Auch, à M^r l'Abbé d'Urfé. Il est Frere de M^{le} Marquis d'Urfé.

L'Abbaye du Bouchet à M^r l'Abbé de Boisgibaut d'Aumale. Je vous ay déjà parlé de cet Abbé, qui est Cousin issu de germain de Messieurs de Rebenac Feuquieres. Sa grand' mere estoit

302 MERCURE

Rebenac, & avoit épousé
M^{re} d'Aumale.

L'Abbaye de la Clarté,
Ordre de Cîteaux, Diocèse
de Tours, à M^r l'Abbé He-
mard de Paron. Il est parent
de M^{re} de Chamlay, & estoit
auparavant Chanoine de
Sens.

L'Abbaye de Bellozane,
Ordre de Premontré, Dio-
cèse de Rouen, à M^r l'Abbé
d'Argenlieu.

L'Abbaye de Saint Vin-
cent de Noël, Ordre de
Saint Augustin, Diocèse de
la Rochelle, à M^r l'Abbé de

la Vieillière, Chanoine Régulier du même Ordre, de la Congregation de Sainte Geneviève. Il est Fils de M^r le Marquis de Chasteauneuf, Secrétaire d'Etat.

L'Abbaye des Religieuses du Trésor, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Rouen, à Madame de Roncerolles.

La naissance, la valeur, le rang de maréchal de France, les manières nobles & engageantes, & tout ce qui peut distinguer un homme du rang de M^r le maréchal Duc de Villeroy, luy ont fait ob-

304 MERCURE

tenir de Sa Majesté, la Charge de Capitaine des Gardes du Corps, que commandoit feu M^r de Luxembourg.

Le Roy a aussi donné à M^r le Comte de Noailles, second Flis de M^r le maréchal Duc de Noailles, la Lieutenance générale de Guienne, avec la survivance pour M^r le maréchal son Pere. On ne peut donner de plus belles espérances qu'en donne ce jeune Comte. On ne doit pas en estre surpris; il est d'une Famille où la prudence & la valeur n'attendent pas le

nombre des ans.

Vous voulez ſçavoir pour
quoy M^r le Prince Senechal
de Ligne eſt icy , & je ſatis-
fais à ce que vous ſouhaitez
apprendre , en vous diſant
qu'il va Ambaſſadeur Extra-
ordinaire de Portugal à Vient-
ne. Il paſſe incognito , & ne vi-
ſitera aucun Souverain dans
la route ; il ne verra pas mê-
me les Electeurs de l'Empire,
quoiqu'il ſoit les proches parens
de M^r d'Erès de M^r le Marquis
de Mouy , & ſon Cadet. Je
vous parlay amplement de la
grandeur & de l'éclat de ce

Janvier 1695. Cc

maison, quand je vous appren
la nomination de M^r le mar
quis d'Aronchez pour cette
Ambassade. C'est le nom
qu'il porte en Portugal. C'
jeune Prince est né avec un
naturel très-heureux. Non
seulement il parle parfaite
ment bien six ou sept Lan
gues, mais il est homme de
belles Lettres; aimant les
Sciences, & les cultivant. Il
est habile pour les Negocia
tions, & il seroit difficile de
trouver ensemble dans un
homme de son rang & de son
âge, toutes les qualitez distin

guées qu'on admire en luy. Il a passé quinze ans de la première jeunesse à Naples & en Sicile, dont M^r le Prince de Ligne son Pere estoit Viceroy. Il a passé ensuite en Portugal pour un établissement fort distingué, & on le regarde comme un homme fait pour les grandes choses.

221 Madame la Princesse de Rohan raconte d'une Fille depuis peu de jours. Vous sçavez qu'elle est Fille de Madame la Duchesse de Vandra-dour, & que M^r le Prince de Turresno qu'elle avoit épousé en

C c ij

308 MERCURE

premieres nocces, & estant
mort sans luy avoir laissé
d'Enfans, elle s'est remariée
avec M^{le} le Prince de Rohan,
Fils aimé de M^{le} de Soubise. Ce
Prince estoit cy-devant Ab-
bé, mais son Frere aimé estant
mort dans le service, il a pris
le party de l'Epee pour sou-
tenir sa maison, de sorte que
l'Heritier de la maison de
Rohan, & l'Heritiere de la
maison de Vitradoir se sont
unis.

Le 25. de ce mois, Made-
moiselle Marie de Durasfort,
Fille de M^{le} le Maréchal Duc

(100)

de Duras , prit l'habit au
Convent des Dames Benedi-
ctines de Conflans, dont Ma-
dame d'Aumont est Abbessè.
La ceremonie fut faite par M^r
d'Evêque de Troyes, & la Pre-
dication par le Pere Gaillard,
Jesuite. Il s'y trouva un grand
nombre de Seigneurs & de
Dames de la Cour, & tout
s'y passa avec la magnificence
due à une personne de sa
naissance.

Enfin la Declaration du
Roy pour l'établissement de
la Capitation, a esté publiée,
Il y avoit longtems que cet

310 MERCURE

te publication estoit souhaitée, tant le zele des Sujets du Roy est grand pour contribuer à sa gloire & au bien de l'Etat; en sorte que les taxes ont paru fort modiques à plusieurs. Tout le Public a esté charmé de la maniere dont le Roy parle dans cette Declaration qui contient vingt deux Classes. Je ne vons en dis rien de plus, parce qu'elle doit estre presentement imprimée dans vostre Province, & qu'il n'y a point de Famille qui n'ait la curiosité de l'avoir; pour estre instruite de

ce qui la regarde.

La mort de la Princesse d'Orange a fait trop de bruit pour estre ignorée de personne, mais peu de gens en sçavent le détail. La poitrine de cette Princesse s'estant trouvée un peu chargée & embarrassée, son Medecin luy ordonna l'Emetique avant que de la saigner. Ce remede n'ayant pas fait l'effet qu'il en attendoit, elle fut fort mal pendant toute la nuit suivante, & la fièvre estant survenue, ce Medecin luy trouva le pouls fort engagé;

212 MERCURE

& comme la fièvre estoit vici-
 lente, il commença à crain-
 dre les suites de cette mala-
 die, & ne put s'empêcher de
 pâlir. Le Prince d'Orange
 s'en estant apperceu, le tira
 à part, & luy demanda la
 cause de l'émotion qu'il ve-
 noit de faire paroistre. Le
 Medecin luy répondit qu'il
 trouvoit cette Princesse fort
 mal, & souhaita d'autres Me-
 decins pour consulter. Le
 Prince d'Orange conduisit à
 l'air & à la manière dont le
 Medecin luy parla, que la
 santé de la Princesse sa femme

me estoit desesperée, & tomba dans un evanouissement si grand, qu'il perdit la connoissance pendant une demi-heure. A peine fut-il revenu de cette létargie, qu'il envoya chercher des Medecins, & en fit venir jusques au nombre de dix. On dressa ensuite par son ordre un lit de camp pour luy dans la même chambre, d'où il resolut de ne point sortir que la Princesse ne fust morte, ou hors de danger. Il n'y avoit encore alors aucune apparence de petite verole.

Janvier 1695. **Dd**

314 MERCURE

Peut estre que si ce prince avoit sceu que la princesse fust menacée de ce mal, il n'auroit pas pris la resolution de ne la point abandonner ; mais, après s'estre déclaré si basement, il estoit trop politique pour en changer. D'ailleurs, il avoit de fortes raisons pour estre témoin de tout ce qui se passeroit, tant à l'égard de la maladie que des affaires de la conscience de cette princesse. Il ne vouloit pas qu'on fist parler personne autrement qu'il ne souhaitoit.

Il croyoit que la présence le retiendrait, ou si la force de la vérité l'emportoit dans ces terribles momens, il prétendoit prendre de si justes mesures, que les vrais sentimens & les dernières paroles seroient ignorées. Pour cet effet, il descendit l'entrée de sa chambre à tous les Milords, & ne retint que des personnes affidées, savoir deux Dames d'honneur, deux Femmes de chambre, & deux autres Femmes auxquelles l'on donne le nom de Gardes. Les Milords murmu-

D d ij

316 MERCURE

rerent beaucoup de ce qu'on leur deffendoit d'entrer dans la chambre de cette princesse, ce qui selon l'usage du pays leur est permis, même quand les Reines d'Angleterre sont à l'article de la mort. Le Prince d'Orange les ayant priez de ne point pousser leurs murmures plus loin, ils luy demanderent qu'un medecin fust chargé de leur venir rendre compte de deux heures en deux heures de la maladie de la princesse, ce qui leur fut accordé. La princesse de Dan-

mark, la Sœur, ayant sceu le danger où elle estoit, vint aussi tost pour la voir; mais le Prince d'Orange luy fit dire qu'elle n'estoit pas en estat de recevoir la visite, & que si elle le souhaitoit, il feroit luy même pour la recevoir. La Princesse de Danemark ne le voulut point voir, & s'en retourna fort mécontente. On remarqua que la Cour de cette Princesse, rossissoit à mesure que la maladie de la princesse d'Orange augmentoit. Les dix Medecins ayant fait leur

D d iij

318 MERACURE

Consultation, conclurent à une saignée copieuse, & elle n'eut par este plûost faite, que cette princesse commença à desesperer elle, mesme de la santé de la petite verole, & la pource paucet en suite ayes une espee d'or creu pelee, qu'on appelle en Angleterre le feu Saint Armin. L'Archevesque de Cantorbéry, qui est tout dévoué au Prince d'Orange, dont il tient cet Archevesché, ayant eu permission d'entrer dans la chambre où estoit la Princesse d'Orange, afin qu'il

finisse

parust qu'on y avoit fait en-
 trer quelqu'un de ceux dont
 on a le plus de befoin dans
 les derniers momens de la
 vie, luy demanda si elle ne
 vouloit point se reconcilier
 avec la princesse sa sœur. La
 princesse d'Orange luy ré-
 pondit, que si elle se reconci-
 lioit avec ceux avec qui elle
 estoit mal, elle devoit com-
 mencer par se reconcilier
 avec son pere. C'estoit là
 une belle occasion pour un
 pasteur zelé qui auroit voulu
 faire son devoir; mais cet
 Archevesque ne voulant faire

D d iij

320 MERCURE

que la cour, ne répondit rien à la Princesse mourante, & s'en retourna de crainte de chagriner le prince d'Orange. La Princesse mourut peu de temps après, la petite vérole, ayant eu de la peine à sortir. Le prince d'Orange retomba dans la même fièvre, où il estoit déjà tombé quelques jours auparavant, & ne fut pas moins de temps à revenir de ce second évanouissement. Il pleura ensuite beaucoup, ce qui le soulagea; ses Medecins travaillerent néanmoins à propos

GALANT. 121

de le saigner par précaution.
Il envoya faire des Complimens à la princesse de Danemark, de qui fit connoître qu'il commençoit à la ménager. Le parlement résolut de luy faire des Adresses le jour mesme de la mort de la princesse sa Femme, pour luy marquer sa soumission, & le regret qu'il avoit de sa mort. Rien ne doit mieux faire croire l'union d'un Roy d'Angleterre & des Sujets, & ne la doit plus persuader aux autres Nations; mais on ne compte pas là-

222 MERCURE

dessus en Angleterre; les Adresses les plus humbles m'y courent rien; & plus elles marquent de zele, plus on doit souvent en craindre les suites. Jamais Monarque n'en a tant reçu que le Roy d'Angleterre que nous voyons aujourd'huy en France. Pendant que le prince d'Orange armoit visiblement contre luy, il en recevoit tous les jours, & elles étoient remplies de protestations de fidelité. On les peut voir en original dans mes premiers Volumes; sur

les affaires du Temps.
 La princesse d'Orange estant
 morte, son corps fut aussitost
 embaumé & porté à
 Wisheal où il fut mis sur un
 lit de parade, en attendant
 que tout fust en estat pour
 les funeraillies. Les entrailles
 de cette princesse furent en-
 terrées dans la Chapelle de
 Henry VII. Elle nâquit le 30
 Avril 1662. Souvenez vous que
 cette datte & les suivantes
 sont selon le vieux stile. Elle
 se maria le Prince d'Orange le
 4^{me} Nov. 1677. & elle est morte
 le 28^{me} Dec. 1684^{me} âgée de 32.

324 MERCURE

ans, le huitième jour de la maladie. Le même jour, le grand & petit Sceau d'Angleterre où estoient gravez les noms du Roy & de la Reine, furent rompus, & le Conseil donna ordre en mesme temps d'en faire de nouveaux, où il n'y auroit plus que le nom du Prince d'Orange. Il y eut aussi une proclamation du Comte de Norfolk Maréchal d'Angleterre, qui portoit un ordre & un Reglement pour prendre le deuil, & deffendoit de mettre sur les carrosses, calèches

à chaques aucun cloud ver-
ny, excepté leurs Aliesses
Royales, & le Duc de Clo-
ester.

Comme le Prince d'Oran-
ge a beaucoup de Creatures
dans le Parlement, & qu'il luy
estoit important pour main-
tenir les Aliéz dans son party,
que le Parlement parust dans
les interets, comme aupara-
vant, les Creatures firent lire
l'acte des quatre Schelings
par Teste, à l'occasion du-
quel y a déjà quelque espee-
ce de soulèvement en quelques
endroits de la Campagne.

Rien n'est plus fort que cette
Taxe ; puis qu'elle oblige les
Anglois de payer le Cinquié-
me de tous leurs Biens de
quelque nature qu'ils soient,
ce qui est exorbitant ; joint
à une infinité d'autres im-
posts qui sont presque éga-
lement violens.

A peine la nouvelle de la
mort de la princesse d'Oran-
ge fut elle connue en Hol-
lande , qu'il arriva un Courier
avec des lettres à l'Amiral
Allemonde , par lesquelles
le Prince d'Orange luy man-
dait de se trouver incessam-

ment à Londres. On apprend en même temps que le dessein de ce Prince, est d'avoir une Flote Hollandoise sur les Côtes d'Angleterre, à laquelle il ne joindra que les Anglois qu'il croit absolument à lui, ce qui chagrinerà ceux en qui ce Prince n'ose se fier. On prétend que cette Flote est nécessaire, pour empêcher pendant que le Prince d'Orange passera en Flandres, d'appolé qu'il y puisse passer, que quelque revolte n'arrive, comme ceux qui ne peuvent plus supporter le

328. MERCURE

poids des subsides, qui joints à la ruine du Commerce, accablent l'Angleterre, paroissent s'y disposer. D'ailleurs, le Prince & la Princesse de Danemark peuvent se ressentir des mauvais traitemens qu'ils ont cy-devant receus. Ils se preparoient à aller faire leur residence à Witheall, où ils doivent avoir des Gardes, comme auparavant; ce qui se pratique à l'égard des heritiers presomptifs de la Couronne. Toutes ces choses, & beaucoup d'autres qui donnent occa-

tion aux réflexions politiques, font douter si le Prince d'Orange pourra passer en Flandre. Cependant les affaires de la guerre y paroissent desespérées. s'il n'y passe pas. Ces Troupes estiment peu le Duc d'Holstein Plöen, & ne voudroient pas le suivre en un jour de Bataille. L'Electeur de Baviere ne voudroit pas combattre sous luy, & le Prince d'Orange ne voudroit pas que cet Electeur eust une autorité absolüe. Ainsi le Prince d'Orange ne peut prendre de party qui le

Janv. 1695.

Ec

330 MERCURE

puisse accommoder; soit qu'il passe en Flandre, soit qu'il n'y passe pas, & la plus grande partie des Troupes & de la Flotte, qui s'y trouvent, pû faire agir la Campagne prochaine contre la France, doivent estre employées à veiller sur les Mécontents d'Angleterre, que les Créatures du Prince d'Orange appelle ses Ennemis Domestiques. L'embaras de ce Prince cause beaucoup d'inquietude à la Hollande. On y craint que s'il vient à se remarier, il ne veuille faire

GALANT. 231

un de ses enfans. Statuon de,
 iou qu'il n'en donne un des
 à present, si ceux de son par-
 ty ne luy permettent pas de
 passer en Flandre; de sorte
 que les bons Republicains
 aspirent d'autant plus à une
 prompte paix; qu'ils voient
 la France en telle estua-
 -uon que jamais. L'abondance
 a pris le place de la misere,
 & tous les François se pré-
 parent à accourir avec tout
 de zelle imaginable, aux frais
 de la guerre, ce qui ne doit
 par moins faire trembler
 leurs Ennemis, que la valeur

E c ij

332 MERCURE

de cette Nation. On a b...
 On apprend par les lettres
 de Hollande que des actions
 baissent aussi-tost qu'on
 y est appais la mort de la
 Princesse d'Orange, que
 les Ministres des Alliez as-
 semblez à la Haye, y paru-
 rent fort consternez, & dé-
 pescherent aussitost des Cou-
 riers aux Princes leurs Maî-
 tres, que tout est en mou-
 vement dans l'Amirauté pour
 l'équipement des Vaisseaux
 que le Prince d'Orange de-
 mande, croyant empêcher
 par ce moyen que les Mécon-

GALANT. 313

tens d'Angleterre n'éclatent ;
àquelles Eftats font assemblez
et recherchent les moyens de
lever de nouveaux subfides ,
sur ce que le Prince d'Oran-
ge leur a écrit que la mort
de la Princeffe sa femme ,
pouvant luy causer plus d'af-
faires qu'auparavant , l'obligerait à plus de dépense. Ces
Peuples accablez de subfides
s'en plaignent hautement ,
et sur tout ceux de la Cam-
pagne , qui ne gagnant point
par le Commerce , se trou-
vent ruinez , ce qui fait que
leurs biens ne pouvant plus

334 MERCURE

supporter les impositions
 continuelles, & ne voyant
 aucune apparence de Paix,
 le Prince d'Orange ayant
 fait remarquer comme un
 grand exploit dans l'histoire
 que qu'il fit à l'ouverture du
 Parlement d'Angleterre, qu'il
 avoit empêché le progrès
 de la France, & comme on
 ne peut avoir la Paix sans fai-
 re des Conquestes sur elle,
 ce qui est absolument impos-
 sible, les Hollandois, qui ne
 sont point creatures du Prin-
 ce d'Orange voyent bien que
 leur malheur durera toujours,

& que le Prince d'Orange
 ne peut dans la continuation
 de la guerre se maintenir sur
 le Trône qu'il a usurpé.
 Les dernières nouvelles
 d'Allemagne marquent des
 baras où le trouve l'Empe-
 reur, ne pouvant trouver de
 fonds pour la Campagne pro-
 chain. Tous ceux qui avoient
 esté proposez dans le Con-
 seil d'Espagne pour le secours
 de la Catalogne n'ont pas
 réussi, & les Vaisseaux de l'A-
 miral Russel se trouvant en
 un mauvais estat, les glaces
 ayant empêché que ceux qui

336 MERCURE

devoient leur porter les choses dont ils ont le plus de besoin, ne soient partis de Hollande.

Jevous ay parlé de la mort de M^r le President de Quincy. M^r Gilbert, Conseiller de la mesme Chambre & Gendre de M^r Dongois, a esté pourvû de la Charge de President.

M^r le Marquis de Feuquières, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur de Verdun, distingué par la valeur la plus intrépide, Frere aîné de feu
M^r le

GALANTE. 337

M^r le Marquis de Feuquieres,
Lieutenant General des Ar-
mées du Roy ; & d'une Sœur
de feu M^r le Maréchal Duc
de Grammont , & Ambassa-
deur de Sa Majesté en Suede,
& en Espagne, a épousé ma-
demoiselle d'Hocquincourt
riche Heritiere, n'ayant qu'un
Frere Abbé. Je vous ay si
souvent & si amplement par-
lé de ces deux Maisons, que
je ne vous en diray pas da-
vantage aujourd'huy.

Je viens d'apprendre la
mort du Pere Couplet Jesuite,
zele Missionnaire, & fameux

Janvier 1695.

Ff

88: MERCURE

par ses voyages.

La Cour a pris le deuil pour la mort de Rainuce Farnese II. du nom, arrivée après une longue maladie. Il estoit né le 17. Septembre 1630. & son Fils aîné, mort depuis quelques années sans enfans, avoit épousé une Fille du feu Duc de Neubourg. Il laisse deux autres Fils, François & Antoine Farnese, dont l'Aîné luy a succédé. La Maison de Farnese, que quelques uns prétendent estre originaire d'Allemagne, & que d'autres font

venir de la Toscane , où le
 Chasteau de Farneto près
 d'Orvierre luy donna le nom
 qui a esté changé depuis en
 celuy de Farnese, doit sa prin-
 cipale grandeur à Alexandre
 Farnese , Fils de Pierre-Louïs
 Farnese & de Jeanne Gactan,
 qu'ayant esté fait pape sous
 le nom de Paul III. le 13.
 Octobre 1534. fit Pierre-Louïs
 Farnese son Fils , qu'il avoit
 eu avant son pontificat , Duc
 de Castro , & ensuite de Par-
 me & de Plaifance. Celui-cy
 épousa Jeronime des Ursins,
 & il en eut Octavio Farnese,

Ff ij

340 MERCURE

qui demeura paisible possesseur de Parme & de Plaisance par son mariage avec Marguerite d'Autriche, fille naturelle de l'Empereur Charles-Quint. Ce fut de ce mariage que sortit Alexandre Farnese, Duc de Parme, l'un des plus grands Capitaines de son temps, qui fut Gouverneur des Pays bas sous Philippe II. Roy d'Espagne, & qui fit lever les Sieges de Paris & de Rouen. Rainucc Farnese fit du nom son Fils, epousa Marguerite Aldobrandin, niece du pape Clement VII.

& Thibaut eut Odoart Farnese
 Duc de Parme, qui de Mar-
 guerite de Medicis, laissa
 Raimucc II. dont je vous
 apprends la mort. Ce prince
 estoit d'un merite reconnu,
 & fort estimé dans toute l'Ita-
 lie. Le long de l'Enigme du mal, s'est
 trouvé. *Alors* ceux qui ont
 trouvé ce mal, sont M^r le Comte de
 Quermeno, l'Abbé, la Tronche de
 Reuems, Desalles, ancien Avocat au
 Presidial de Limoges; le subst Lor-
 rot, l'Epistete François; le Chevalier
 Pacifique; le Solitaire de la rue Vi-
 vien; le beau Chirurgien de Blois.
 le malheureux retenu chez luy; le

Ff iij

342 MERCURE

petit Cœq reveille-matin ; le Ta-
bellion de Brie ; le gros Contrôleur ;
l'Objet des trois Rivaux. Made-
moiselle Taillefort ; la belle Ton-
eine & la charmante Sœur ; la Belle
à l'Anagramme ; Merite & Loyau-
té ; la Nymphe Cornillau.

On avertit qu'on a retranché
quantité de noms, parce qu'il y en a-
voit de trop ridicules, & d'autres qui
semblent avoir esté faits exprés pour
choquer les Particuliers qui les ten-
dent. Il sera inutile à l'avenir
de leur envoyer de cette nature.

L'Enigme nouvelle que je vous
envoie, mérite l'application de vos

Ames. Le 22g. Jan. 1711.
Le Chevalier de la Roche-Beaucourt.
V. de la Roche-Beaucourt.
Bleu.

Et iii

SAINT

343

plus no-
me faire;
elles y ont

Maria

que je
son, inf-
tente.

A U.

et désolé la

nos char-

seaux,

petit Co
 bellion d
 l'Objet
 moifelle
 tine & A
 ès Anag
 té: la N
 On
 quantité
 voit de r
 semblen
 choquer
 tendent
 d'en en
 L'En
 spoye
 Am
 rava
 -IV
 Blois
 re

ENIGME

MOn éclat éblouit le plus noble des sens ;
 Il faut me presser pour me faire ;
 Si celui qui me fait me presse trop
 longtemps,
 Je redoune ma propre Mère.

La Chanson nouvelle que je
 vous envoie, étant de saison, s'at-
 tend que vous en serez contente.

AIR NOUVEAU.

Que l'Hiver à son gré désole la
 nature,
 Qu'il arrête le cours de nos char-
 mans vaisseaux,
 Qu'il fasse taire les oiseaux,

944 MERCURE

Et montrer dans nos bois les fleurs
Et la verdure !

Que par de noirs frimas nos champs
Soient obscurcis.

Ce n'est pas te qui fait ma peine,
C'est que tu ne sois pas en France.

Les rigueurs de mon indigence
Ne me donnent bien d'autres soucis.

Je suis, Madame, vôtre, &c.

A Paris ce 31. Janvier 1695.

J. B. L. U. G. A. A. A.

et de la bonté de son cœur

et de la bonté de son cœur

et de la bonté de son cœur

et de la bonté de son cœur

SS22SSS S2S2SSS222

T A B L E

P Relude.

*Suite de la Relation des Revela-
tions arrivées à Siam.* 9

Idille. 87

Question. 109

*Députation de la maison de Sor-
bonne à Mr l'Evesque & Comte
de Noyon.* 122

*Lettre touchant le Dictionnaire de
l'Academie Françoise.* 125

L'Amant raisonnable. 143

Histoire. 166

*Septième & Huitième Partie des
Forces de l'Europe.* 189

*Explication de plusieurs Phénome-
nes particuliers.* 192

T A B L E.

<i>Le Poëme pany, de Mr de San.</i>	
<i>teul.</i>	207
<i>Ce qui s'est passé à l'oubetiere du</i>	
<i>denat de Nice.</i>	27
<i>Abregé de l'Histoire de France.</i>	215
<i>Traité de la Saigre.</i>	227
<i>Zulima, Nouvelle Historique.</i>	230
<i>Journal par Estampes de toutes les</i>	
<i>Conquestes du Roy.</i>	131
<i>Discours prononcé dans la Commu-</i>	
<i>nauté de la Cbarité generale de</i>	
<i>Lyon.</i>	234
<i>Moris.</i>	253
<i>Benefices donnez par le Roy.</i>	290
<i>Charge de Capitaine des Gardes</i>	
<i>du Corps donnée à Mr le Ma-</i>	
<i>reschal Duc de Villeroys.</i>	303
<i>Lieutenance Generale de Ga, en-</i>	
<i>ne, donnée à Mr le Comte de</i>	

TABLE.

<i>Noailles.</i>	304
<i>Arrivée à Paris de Mr le Prince sénéchal de Ligne.</i>	305
<i>Couches de Madame la Princesse de Rohan.</i>	308
<i>Prise d'Habit de Mademoiselle de Durasfort</i>	308
<i>Déclaration du Roy pour la Capi- tation.</i>	309
<i>Détail de tout ce qui s'est passé à la mort de la Princesse d'Orange.</i>	311
<i>Mr Gilbert est pourvu de la Charge de Président à la seconde des En- questes.</i>	336
<i>Mariage de Mr le Marquis de Fenquieres.</i>	337
<i>Mort du Pere Couplet.</i>	ibid.
<i>Mort de Mr le Duc de Parme.</i>	338
<i>Enigmes.</i>	433

Avis pour placer les Figures.

La Médaille doit regarder la page
185.

L'Air doit regarder la page 343





